UNE ÉGLISE DE VICTORINS EN CHAMPAGNE

NOTRE DAME DE L'ÉPINE

PRÈS CHÂLONS-SUR-MARNE

La Légende — L'Histoire
Le Monument et le Pèlerinage

PAR

E. MISSET
ANCIEN PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CARMES
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LHOMOND

Quis nescit primam esse historiæ legem : ne quid falsi dicere audeat ; deinde : ne quid veri non audeat ?

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION
9, QUAI VOLTAIRE, VII[e]
Et chez l'Auteur, École Lhomond, 11, rue Beudant, Paris, XVII[e].

1902

NOTRE-DAME DE L'ÉPINE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le rythme du vers saturnien. Réponse à M. Louis Havet. Paris, H. Champion, 1881, in-8. *Epuisé.*

Essai philologique et littéraire sur les œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor. Paris, H. Champion, 1881, in-8. . . . . . . 5 fr.

Thesauris hymnologicis hactenus editis supplementum amplissimum, e libris tam manuscriptis quam impressis eruerunt notulisque illustraverunt E. Misset et J. Weale. — Pars I. Prosæ quæ apud Daniel Mone, Neale, L. Gautier, Schubiger, Wackernagel, Morel et Kehrein non reperiuntur. Paris, Welter, 1888-1901, grand in-8, ... 100 fr.

Jeanne d'Arc Champenoise, étude critique sur la véritable nationalité de la Pucelle, d'après les documents officiels de son époque, et les plus récentes publications. Paris, H. Champion, 1895, in-8. *Ne se vend plus séparément.*

Première réponse à M. l'abbé L'Hote, professeur au grand séminaire de Saint-Dié. Paris, H. Champion, 1895, in-8 . . . . 1 fr.

Réponse à M. Poinsignon, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. Paris, H. Champion, 1895, in-8 . . . . 1 fr. 50

Deuxième réponse à M. l'abbé L'Hote, professeur au grand séminaire de Saint-Dié. Paris, H. Champion, 1895, in-8. . . . . . 1 fr. 50

Un contre-sens ou la Croix de Lorraine dans la Basilique de Domremy. Paris, H. Champion, 1896, in-8. . . . . . . 1 fr.

Un double contre-sens, ou le prétendu blason de Jeanne d'Arc et sa prétendue devise : Vive labeur. Paris, H. Champion, 1897, in-8. . . . . 1 fr. 50

Petite réponse d'un Champenois à trois Lorrains. Paris, H. Champion, 1897, in-8. . . . . , ... 2 fr.

Réponse à M. Charles Petit-Dutaillis, professeur à la Faculté de Lille. 1898, in-8. *Non mis dans le commerce; sera envoyé franco sur demande à l'auteur.*

La nationalité de Jeanne d'Arc et celle de saint Pierre Fourier. Paris, H. Champion, 1898, in-8. . . . . 1 fr. 50

Un Missel spécial de Constance, œuvre de Gutenberg, avant 1450. Paris, H. Champion, 1899, in-8. . . . . 1 fr. 50

Réponse à Sa Grandeur, Monseigneur Turinaz. Deuxième édition, augmentée d'une préface. Paris, H. Champion, 1899, in-8 . . 1 fr. 50

Les proses d'Adam de Saint-Victor. Texte critique et musique originale, en collaboration avec M. Pierre Aubry, archiviste paléographe. Paris, 1901, grand in-4, avec fac-similé . . . . 30 fr.

Un enfant de la Savoie, arpenteur et deux fois pape, 359-1276, simple rapprochement de dates, etc.... à Mgr Turinaz. Paris, H. Champion, 1901. *Retiré du commerce et épuisé.*

Réponse à une leçon de version latine du défenseur de Mlle Lecoanet. Paris, H. Champion, 1901 . . . . 1 fr.

On peut se procurer les dix brochures relatives à la nationalité champenoise de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire la collection complète au prix de 10 francs, chez l'Auteur, 11, rue Beudant, Paris.

UNE ÉGLISE DE VICTORINS EN CHAMPAGNE

NOTRE-DAME DE L'ÉPINE

PRÈS CHÂLONS-SUR-MARNE

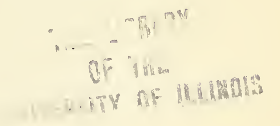
La Légende — L'Histoire
Le Monument et le Pèlerinage

PAR

E. MISSET

ANCIEN PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CARMES
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LHOMOND

Quis nescit primam esse historiæ legem : ne quid falsi dicere audeat ; deinde : ne quid veri non audeat?



PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION
9, QUAI VOLTAIRE, VIIe
Et chez l'Auteur, École Lhomond, 11, rue Beudant, Paris, XVIIe.

—

1902



AVANT-PROPOS

J'ai lu attentivement, j'ai étudié sérieusement l'intéressant volume qui a été édité, à Châlons, en 1901, *sous le nom de mon ancien maître et ami, l'abbé Puiseux :*

Notre-Dame de l'Épine, son histoire, son pèlerinage.

Il a fait ma conviction.

Il l'a faite différente, je le crains, de celle qu'ont souhaité produire les éditeurs du volume. La faute en est-elle à moi? En est-elle à eux?

Quoi qu'il en soit, le travail que je me décide à publier aujourd'hui est la conséquence, la suite nécessaire et obligée du travail de l'abbé Puiseux.

Il est divisé en trois parties :

La première discute la légende officielle et, je crois, la renverse;

La seconde rétablit l'histoire;

La troisième explique, par l'histoire, le monument et le pèlerinage.

J'ai le regret, dans une question libre et où la foi n'est pour rien, d'être obligé d'attaquer les opinions de certains de mes amis. Ils me le pardonneront; car ils savent, comme moi, que l'histoire a deux lois imprescriptibles : ne rien oser dire de faux et oser dire tout ce qui est vrai : Quis nescit primam esse historiæ legem : ne quid falsi dicere audeat; deinde : ne quid veri non audeat? *Ce mot de Cicéron est doublement obligatoire pour un chrétien, depuis que Léon XIII lui a donné place dans son Bref :* Sæpe numero.

Paris, École Lhomond, 15 novembre 1902.

E. MISSET.

I

LA LÉGENDE

Jusqu'en 1884, il n'existait pas, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, d'office propre en l'honneur de Notre-Dame de l'Épine. On se contentait d'y posséder une merveilleuse église, sur l'origine de laquelle flottait, indécise et poétique, une légende que personne n'attaquait, sans doute parce qu'elle était poétique et indécise.

En 1884, on résolut de préciser les choses, ou plutôt on résolut de produire au jour des choses précisées, pensait-on, depuis quelques années déjà, rédigées dans un latin plutôt médiocre, et approuvées par Rome, si l'on en croit quelques indiscrétions, avec la note *bassissima latinitas*. On mit donc au Bréviaire et au Missel la fête de l'Apparition d'une statue de la Vierge dans un buisson d'épine : *Deus qui præclaræ Genitricis Filii tui* IMAGINEM *mirabiliter inter spinas* APPARERE *fecisti*, etc. N'était-ce pas une imprudence ?

C'était, en tous cas, donner à la légende une sorte de consécration officielle, solliciter en sa faveur la croyance raisonnée des prêtres et des fidèles, en imposer par conséquent la discussion critique.

D'autant qu'on semble avoir pris à cœur d'arrêter les

contours légendaires avec une précision méticuleuse. On nous donne en effet la date exacte de l'apparition : 1419, *anno quadringentesimo decimo nono supra millesimum*. On nous en détermine le jour : la veille de l'Annonciation, 24 mars : *pridie festi Annuntiationis beatæ Mariæ virginis*. On fixe le nombre des bergers qui en furent témoins : deux bergers, *pastores duo*. On nomme l'évêque de Châlons qui recueillit la précieuse image : Charles de Poitiers, *Carolus Catalaunensis episcopus*. Enfin on affirme, sans une ombre d'hésitation, qu'à dater de ce jour, il s'établit à cet endroit comme un « confluent » de pèlerinages; ce qui permit, grâce aux offrandes des fidèles, de faire construire l'église que nous admirons aujourd'hui : *Ad eam* EXINDE *assiduæ peregrinationes..:... ita confluxerunt* (!) *ut brevi, ex oblatis ultro donis, ædificatum fuerit amplissimum templum*.

Ne parlons pas du latin que Rome a jugé et arrivons au fond des choses, à ce que d'aucuns appellent « la tradition qui possède. »

D'abord, est-ce qu'en 1419 l'évêque de Châlons était Charles de Poitiers? — En aucune façon. Ce prélat en effet était passé sur le siège de Langres en septembre 1413, comme on peut le constater sur l'*Ordo* annuel du diocèse de Châlons. Il avait pour successeur, en 1419, le fameux cardinal Louis de Bar, le grand-oncle de René d'Anjou[1].

1. L'abbé Barat, après avoir adopté, en 1856, la date 1419, y renonça dans ses éditions subséquentes et adopta 1400. Les rédacteurs du Bréviaire ont fait un heureux mélange. Ils ont adopté 1419, comme date, et ont gardé, comme évêque, l'évêque de 1400! On n'est pas plus éclectique.

Carolus Catalaunensis episcopus doit donc disparaître et céder la place à *Ludovicus!*

Mais Louis de Bar lui-même était-il à Châlons, pouvait-il par conséquent se transporter facilement à l'Épine le jour de l'apparition, 24 mars 1419? C'est peu probable. En effet, le 20 mars 1419, quatre jours avant l'apparition, Louis de Bar avait bien des chances d'être à Foug, en Lorraine, où il concluait, sous cette date, le traité fameux dans lequel il adoptait « *René d'Anjou, second fils de sa nièce Yolande, reine de Sicile, comme héritier du duché de Bar.* » Le même jour d'ailleurs « *il le fiançait à Isabelle, l'aînée des filles et l'héritière présomptive de Charles II, duc de Lorraine*[1]. » Voilà, semble-t-il, des fiançailles qui auraient dû être bien écourtées! Mais rassurons-nous : comme Louis de Bar ne soupçonna pas vraisemblablement qu'on dût avoir besoin de sa présence à Châlons, pour aller chercher une vierge de pierre dans un buisson d'épine en feu, quatre jours après les fiançailles, nous pouvons supposer que son retour de Lorraine fut un peu moins précipité!

Les vrais savants, et il s'en rencontre heureusement dans le diocèse de Châlons, vont me faire ici et m'ont déjà fait une objection sérieuse : N'est-ce pas seulement à dater du concile de Latran, 1512-1517, que les ordinaires eurent le droit de visiter les églises paroissiales qui appartenaient à des réguliers? Dès lors, en supposant même qu'il eût été à Châlons, était-ce bien Louis de Bar qui devait aller à l'Épine recueillir la précieuse image? N'était-ce pas le

1. Siméon Luce, *Jeanne d'Arc*, pages LXV-LXVI.

supérieur direct du curé de Melette, l'abbé régulier de Toussaints? Car enfin, l'Épine-Melette (on a très grand tort de l'oublier) était en 1419 une cure « régulière », et comme telle dépendait directement, non de l'évêque, mais de l'abbé de Toussaints, qui alors avait nom Guillaume Brau ou Braun. Hélas ! cette planche de salut elle-même n'existe pas. En effet, le malheureux Guillaume Brau ou Braun, par une bien regrettable fatalité, s'était laissé mourir huit jours exactement avant l'apparition, soit le 16 mars 1419, et son successeur, Nicolas des Mailles, ne devait être élu ou confirmé que le 7 des calendes du mois de juin suivant[1]. Guillaume Braun était donc mort; Louis de Bar était probablement à Foug; Charles de Poitiers était certainement à Langres! Les savantes et discrètes personnes qui ont introduit au bréviaire de Châlons la date du 24 mars 1419 ont véritablement joué de malheur!

La poésie elle-même s'en serait-elle aperçue? En tous cas elle a proposé une date différente de celle qui précède. Elle a cherché dans les « harmonies providentielles », la clef du mystère que n'avait pas trouvée l'archéologie pure. Elle n'a pas été plus mal inspirée que l'archéologie, mais vraiment l'a-t-elle été mieux? J'ai lu quelque part et j'ai retenu la petite strophe suivante, fort joliment tournée d'ailleurs, où la construction de l'Épine semble avoir mérité à nos aïeux — devinez quoi? — la naissance de Jeanne d'Arc!

1. Je tire ces dates exactes du *Gallia Christiana*, où l'on peut se reporter.

Fut fait ainsi
Ce temple ici,
De la noble image humble châsse :
Après dix mois,
Le jour des Rois
Naquit Jeanne, l'ange de grâce[1].

Or, Jeanne, l'ange de grâce, naquit, selon toute probabilité, le jour des Rois 1412. C'est donc le 24 mars 1411, ou dans les environs, (les poètes prennent des licences !), que Jacques d'Arc, son père, et Isabelle Romée, sa mère, devinrent les instruments inconscients de la libération future de la France. C'est donc le 24 mars 1411 que la poésie placerait volontiers l'apparition de l'Épine. Mais la poésie, même la moins prosaïque, ne tient pas, en face du moins poétique des livres de comptes. Or, nous possédons le registre officiel des comptes de N.-D. de Châlons[2]. Il porte qu'en 1410, un an par conséquent avant la rencontre de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, neuf ans par conséquent avant la date marquée au bréviaire de Châlons, les marguilliers de Notre-Dame en Vaulx achetèrent aux *pourvoyeurs de Notre-Dame de l'Épine*, à ceux qui construisaient l'église actuelle, *vingt-cinq pieds et demi de pierre dure* qu'ils payèrent quatre livres. Donc l'église actuelle était déjà commencée en 1410. Donc 1411 ne vaut pas mieux que 1419 ; et Jacques d'Arc et Isabelle Romée, et leur fille doivent être abandonnés, tout comme Guillaume

1. *Cantiques à Notre-Dame de l'Épine*. — Lithographie veuve Barbat, Châlons, sans date.

2. Cf. Puiseux, *Notre-Dame de l'Épine*, p. 11, note.

Braun, tout comme Louis de Bar, tout comme Charles de Poitiers.

Mais voici qui devient beaucoup plus grave.

On a proposé 1409, 1405, 1400, que sais-je? 1400 est la date de Baugier et la date adoptée finalement par l'abbé Barat. Or, 1400 ne vaut pas mieux que 1405, ni 1405 que 1409, ni 1409 que 1411 et 1419. Ce n'est pas d'un an, de dix ans, de cent ans : c'est de cent quatre-vingt-trois ans au minimum qu'il nous faut reculer. En effet, quelques années après l'introduction au bréviaire de l'office de l'Épine, en 1891, M. Longnon, l'illustre membre de l'Institut, imprimait son *Dictionnaire topographique du département de la Marne*. Or, sous la rubrique Notre-Dame de l'Épine, il cite sept textes [1], dont le plus moderne est de 1405 et dont le plus ancien ne peut pas être postérieur à 1236, ni antérieur à 1212. Ce dernier texte, le plus important à cause de sa date, est le testament d'un certain Henri de Courtisols qui lègue « dix sols à Sainte-Marie à l'Espine [2]. » Ce testament est contresigné par Pierre de Nogent, abbé de Saint-Rémy de Reims; or, Pierre de Nogent fut abbé de Saint-Rémy de 1212 à 1236. Donc entre 1212 et 1236, il existait une chapelle, une église, une statue à Notre-Dame de l'Épine, et cette chapelle, cette église, cette statue était assez célèbre pour qu'on lui fît des legs

1. Page 96, colonne 1. L'abbé Puiseux cite cinq de ces textes, page 3, et en ajoute six autres. Cela nous donne une série de dates que je transcris : 1405, 1404, 1381, 1341, 1300, 1288, 1273, 1271, 1270, 1253, 1236-1212.

2. *Sanctæ Mariæ à l'Espine, X sol.* Puiseux, p. 2, note 2.

au début du XIIIe siècle ! Que deviennent dans ces conditions, toutes les prétendues dates traditionnelles qui placent au début du XVe siècle, de 1400 à 1419 au choix, car chacun donne la sienne, l'« invention » ou l' « apparition » d'une statue de pierre dans un buisson d'épine en feu, et qui rattachent à cette « apparition » ou à cette « invention » l'origine de l'église, du village, du pèlerinage de l'Épine?

Est-il possible de remonter au delà de 1236-1212? Je l'ai cru un instant pour deux raisons. Voici la première :

D'après une communication faite par M. de Granrut, en 1855, au Congrès archéologique de France, qui, cette année-là se tenait à Châlons, il existerait un document plus ancien encore, un document du XIIe siècle, inconnu à M. Longnon et à l'abbé Puiseux. Ce serait une bulle du pape Célestin III, confirmant dès 1196, les chanoines de Toussaints dans la possession de l'Épine et de Melette : *ecclesia de Spina et altare de Meleta*. Je suis allé exprès à Châlons pour vérifier cette bulle et j'y ai vainement cherché le texte en question. J'ai fait appel alors à mon ami, l'abbé Millard, et il y a, non moins vainement que moi, cherché le texte en question. Donc, jusqu'à nouvelle découverte, il faut (je le regrette vivement) abandonner la date de 1196.

La seconde raison sur laquelle j'espérais pouvoir m'appuyer afin de faire remonter au dernier quart du XIIe siècle, l'antique pèlerinage de l'Épine, est une phrase, très affirmative, très catégorique de l'abbé Puiseux : « *La statue miraculeuse*, *vénérée à Notre-Dame de l'Épine est*

une œuvre du XIIIe *siècle, peut-être même de la fin du* XIIe, » (page 58).

S'il en était ainsi, nous serions en face d'un spectacle bien curieux. Le travail posthume publié sous le nom de l'abbé Puiseux est revêtu, en effet, d'un *imprimatur* de M. l'abbé V. Molard, vicaire général de Châlons. Nous entendrions donc, en 1901, M. l'abbé V. Molard nous dire officiellement : « *Vous savez, la statue de l'Épine remonte à la fin du* XIIe *siècle ou au commencement du* XIIIe. *Par conséquent, libre à vous de croire à peu près ce que vous voulez de l'office liturgique que j'ai contribué pour ma part à faire entrer au bréviaire sous Mgr Sourrieu.* »

Malheureusement la date si résolument attribuée à la statue de l'Épine, et à laquelle je me serais (on le verra par ma thèse même) si volontiers rallié, est une date qui manque entièrement de certitude. J'ai consulté, à Paris, des archéologues les plus distingués. Or, ils m'ont assuré, les uns que la statue actuelle est du XIVe siècle, les autres qu'elle est du XVe ou même du commencement du XVIe. Dans ces conditions, force m'est donc de renoncer à faire fond sur la date plus qu'hypothétique de la statue, et de m'en tenir au contraire à la date indiscutable du testament de Henri de Courtisols : 1236-1212.

En résumé, si nous nous en rapportions aux leçons du bréviaire de Châlons, il nous faudrait admettre que Charles de Poitiers, qui n'était plus évêque de Châlons depuis 1413, serait venu, le 24 mars 1419, chercher dans un buisson d'épine une statue que l'abbé Puiseux croyait être du XIIe-XIIIe siècle, mais que les archéologues les plus

compétents datent du XIVe, du XVe ou même du XVIe siècle. Et l'invention de cette statue, en 1419, aurait déterminé une dévotion qui existait dès 1236-1212 et provoqué la construction d'une église à laquelle on travaillait dès 1410! Véritablement on aura beau mettre en tête de cette légende qu'elle est extraite (ce qui est un renseignement fort vague), des monuments publics de l'Église de Châlons : *Ex monumentis publicis ecclesiæ catalaunensis*, cette légende aurait gagné à rester dans la pénombre et à n'être jamais produite, en plein XIXe siècle, au grand jour de l'histoire et de la critique.

Mais nous n'avons pas encore parlé des deux bergers, *pastores duo*. Étudions-les donc, assurons-nous de leur identité. Si nous arrivons à l'établir, peut-être qu'elle projettera sur la mystérieuse apparition et sur sa date initiale une lumière irrésistible.

L'état civil de ces deux bergers paraît, à première vue, on ne peut mieux connu des historiens de l'Épine au XIXe siècle. Povillon-Piérard qui écrivait en 1825 et l'abbé Barat qui écrivait en 1856 semblent presque avoir mis la main sur leur acte de naissance. L'un, nous affirment-ils, était des Grands Ayeux (un lieu-dit de la commune de Courtisols), l'autre était de Melette : on n'est pas plus précis! Néanmoins Povillon-Piérard et l'abbé Barat, qui écrivaient en prose, ne savent rien, absolument rien, sur l'âge de ces bergers ni sur leur caractère. Ah! s'ils avaient écrit en vers! Les nécessités de la rime riche leur auraient appris bien des choses! Ils auraient su en particulier que ces deux bergers étaient jeunes, — car le nouveau cantique

du pèlerinage[1] les nomme « deux garçons », — et qu'ils avaient le caractère gai, — car ils « chantaient », paraît-il, au moment du miracle :

Or des moutons
De deux cantons
Broutaient en paix sous la houlette
Et les chansons
De deux garçons
Des Grands Ayeux et de Melette.

Dussé-je contrister plus d'une âme poétique, la vérité va me forcer à démontrer que ces deux bergers n'en font qu'un; que ce berger unique (d'après des textes indiscutables), était marié, âgé de 80 ans, avait un frère, deux enfants, six belles-sœurs; que nous savons son nom, celui de sa femme, celui de son frère, celui de ses enfants, celui de son beau-père; qu'il était originaire, non pas des Grands Ayeux ni de Melette, non pas même des rives crayeuses de la Vesle ou de la Marne, mais de fort lointain pays et des bords du fleuve au noir limon dont Virgile a pu dire :

..... *viridem Ægyptum nigra fecunda arena*[2];

enfin qu'il avait vu le jour, non pas au XVe siècle, non pas au XIIe siècle de notre ère, mais 1700 ans environ avant Jésus-Christ, et qu'il se nommait simplement Moïse!

Pour cela examinons sommairement (car nous y

1. Le refrain de ce cantique (interdit d'ailleurs, je crois, par Mgr de Châlons) fait descendre la Vierge elle-même *du paradis sur notre terre* ! — Oh! les poètes !

2. Il féconde la verdoyante Égypte de son noir limon.

reviendrons) les trois images de pèlerins parvenues jusqu'à nous, en commençant par la plus moderne.

Au XVIIIe siècle la tradition relative aux deux bergers est loin d'avoir acquis la précision et la fleur de poésie qu'elle n'a revêtues qu'au XIXe siècle. Regardons en effet l'image des pèlerins de cette époque, éditée par les Lazaristes du grand séminaire, après le départ des Minimes, c'est-à-dire aux environs de 1725. Elle a été reproduite par l'abbé Puiseux[1], page 16. Nous y trouvons sans doute deux personnages, identiquement vêtus, d'âge mûr, l'un sans houlette, levant les bras au ciel, l'autre avec une houlette au bras gauche. Mais si nous lisons Baugier, l'historien de la Champagne, qui écrivait en 1721, dont le texte par conséquent est contemporain, à quatre ans près, de l'image qui nous occupe, nous voyons avec étonnement que ces deux bergers n'en font qu'un : « UN BERGER *de la ferme*, nous dit-il, *conduisait sur le soir son troupeau.* » Et plus loin : « CE BERGER *s'approcha* (*du buisson*) *pour examiner d'où pouvait venir cette lumière.* » (I, p. 270.)

Donc, au commencement du XVIIIe siècle, la tradition iconographique représente deux bergers; la tradition orale parle d'un seul berger. La chose est curieuse.

Un siècle auparavant il en est de même.

Examinons en effet l'image des pèlerins éditée par les Minimes et que j'ai découverte, avec l'abbé Puiseux, à la Bibliothèque nationale. Il l'a reproduite dans son livre,

1. L'abbé Puiseux la date de la fin du XVIIIe siècle. C'est une erreur.

page 66, et datée (par erreur) de la fin du xviie siècle. Elle est en réalité de 1624-1629. Elle fut produite en effet, à cette dernière date, dans un procès contre les Minimes, par Me Samuel Hacquin, curé commendataire de l'Épine. Elle y est désignée ainsi qu'il suit : « *La deuxième autre figure de l'Invention de Nostre Dame de l'Espine que les deffendeurs* (les Minimes) *ont fait faire d'autre forme que celle qui est de toute antiquité en la dicte église*[1]. » Que nous représente donc cette « figure? » Elle nous représente, elle aussi, deux bergers barbus, au costume identique, l'un tenant sa houlette du bras gauche, l'autre ayant sa houlette à ses pieds et les bras levés au ciel. Mais, sous cette image même, les Minimes ont mis une inscription latine où il est question d'un seul berger :

Virginis iconem spinoso in stipite PASTOR
Ut reperit . . . .

c'est-à-dire : « UN BERGER trouva dans un buisson d'épine une image de la Vierge. »

Donc, au commencement du xviie siècle, comme au commencement du xviiie, la tradition iconographique nous donne deux bergers, la tradition orale un seul berger. La chose devient de plus en plus curieuse.

Examinons maintenant une troisième image, antérieure de quelques années à celle des Minimes, je veux dire l'image des pèlerins éditée par Samuel Hacquin, le curé commendataire dont nous avons déjà parlé. Elle remonte

1. L'image est signée de Jean Picart, qui travaillait de 1620 à 1670. Cf. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*.

à 1610-1590, et nous est donnée par Samuel Hacquin en 1629, comme « *la première figure de l'Invention de Nostre-Dame de l'Espine* », faite dans la même « *forme que celle qui est de toute antiquité en la dicte église.* » Cette curieuse image a été reproduite par l'abbé Puiseux, page 25. Là encore nous trouvons deux bergers, tous deux barbus, tous deux identiquement vêtus : l'un ayant à terre sa houlette, l'autre la portant du bras gauche. Sous l'image se lisent des vers latins et des vers français. Or, les vers latins (très importants!) ne parlent ni d'un ni de deux bergers. Les vers français, au contraire, font mention d'un seul berger, et cependant la mesure se serait tout aussi bien accommodée de deux bergers :

L'agneau monstre AU BERGER *de la Vierge l'image.*

Donc au XVIII[e] siècle, au XVII[e], à la fin du XVI[e], on croyait à un seul berger et néanmoins on en représentait deux, identiquement vêtus et barbus. Est-il impossible de percer ce mystère?

Rien de si simple pour qui a la moindre connaissance des traditions iconographiques d'alors. En ce qui concerne surtout les sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentés dans les Bibles en images, dans les vitraux, dans les peintures murales, on reproduisait souvent le même personnage accomplissant des actions successives se rattachant au même sujet. C'était un peu (si l'on veut me permettre le rapprochement) comme ces histoires sans paroles dont fourmillent aujourd'hui nos journaux illustrés, ou comme un cinématographe rudimentaire. Le

peuple qui ne savait pas lire, mais qui connaissait sa Bible par cœur, regardait, comprenait et admirait. Je ne citerai qu'un exemple; il est typique : c'est la superbe fresque de Boticelli, qui se voit dans la chapelle Sixtine à Rome, et qui précisément se rapporte à Moïse. Là aussi nous trouvons un homme d'âge, barbu, représenté — sans séparation aucune entre ses diverses actions — non pas deux fois, mais sept fois; 1° il tue l'Égyptien; 2° il fuit en Arabie; 3° il chasse les pasteurs du puits; 4° il donne à boire aux troupeaux de Jethro; 5° il ôte ses sandales avant de marcher vers le buisson ardent; 6° il adore Dieu dans le buisson[1]; 7° il quitte l'Arabie avec sa famille. Quel dommage vraiment que l'image primitive des pèlerins de l'Épine n'ait pas représenté ainsi sept Moïses semblables, identiquement vêtus, dans sept positions différentes, car cela eût fait sept bergers, un pour chaque ban de Courtisols qui était alors partagé en sept bans. Et de la sorte les Petits Ayeux n'auraient rien eu à envier aux Grands Ayeux; et les paroissiens de Saint-Memmie, de Saint-Martin, de Saint-Julien de Courtisols auraient pu revendiquer, avec autant de raisons que ceux de Saint-Léger de Melette, la gloire d'avoir eu un des leurs à l'apparition!

En effet, il n'y a pas à se le dissimuler, l'image de Samuel Hacquin tranche à tout jamais la question de l'identité des deux bergers : ces deux bergers n'en font qu'un et ce berger est Moïse! En haut, Moïse, sa houlette au

1. On remarquera que Moïse est représenté près du buisson sous deux aspects différents — comme à l'Épine.

bras gauche, marche vers le buisson : *Dixit ergo Moyses : Vadam et videbo visionem hanc magnam, quare non comburatur rubus.* En bas, Moïse est ébloui par la lumière du buisson et détourne violemment la tête : *Abscondit Moyses faciem suam; non enim audebat aspicere contra Deum.* Dans le premier cas, Moïse a sa chaussure aux pieds ; Dieu ne lui a pas encore crié : *Solve calceamenta.* Dans le second, il a enlevé sa chaussure, et le peintre, pour rendre plus vigoureusement *non audebat aspicere contra Deum,* l'a fait tomber à terre, tournant le dos à la lumière, un bras levé au dessus de la tête, sa houlette sur le sol, les pieds nus bien en évidence! C'est de ce double berger que sont issus les deux bergers du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. L'âge, la barbe, la position de la houlette, la position des bras, tout l'indique péremptoirement.

Donc les deux « garçons » du cantique, les deux bergers du Bréviaire, n'existent plus! Ils sont allés rejoindre, à leur tour, Charles de Poitiers, Louis de Bar, Guillaume Brau ou Braun, Jeanne d'Arc, 1419, 1411, 1409, 1405, 1400 ! Et, qu'on le veuille ou non, la disparition des deux bergers entraîne la disparition de 1236, de 1212, de toutes les dates, données ou à donner, la disparition de la légende, la disparition du miracle. — Le petit volume de l'abbé Puiseux et l'*imprimatur* de M. l'abbé V. Molard ont produit cet effondrement et fait jaillir cette vérité.

Les deux bergers d'ailleurs ont eu le tort irréparable de ne pas se laisser voir, en 1841, à l'œil exercé d'un visiteur qui jouit (on voudra bien le reconnaître), d'un certain renom dans l'archéologie médiévale, le fondateur du Musée

de Cluny, à Paris, M. du Sommerard. Lors d'un voyage scientifique en Champagne, il avait pu contempler à loisir, étudier, comprendre (car il en était capable), le fameux vitrail du XVIe siècle, placé alors au chevet de N.-D. de l'Épine et représentant le soi-disant miracle de l'apparition. Il n'y avait vu ni les deux bergers ni le miracle. En effet au tome V de son grand ouvrage : *Les Arts au Moyen-Age*, page 58, il a écrit une ligne sur l'Épine, une seule, mais elle est définitive : « *Cette église*, dit-il, *fut élevée en l'honneur de la Vierge au buisson lumineux.* » Et, au dessous de la reproduction qu'il a donnée de l'église elle-même dans le bel album qui accompagne son texte, il a répété mot pour mot la même phrase et il a ajouté : « *Légende puisée dans Moïse par les artistes du Moyen-Age.* » Ce sont précisément mes conclusions. Pourquoi faut-il que trois ans après l'affirmation si autorisée, si catégorique de M. du Sommerard, exactement en 1844, le vitrail où il n'avait pas vu les deux bergers et où il avait vu Moïse, ait été déscellé, ait été descendu de sa fenêtre, se soit égaré, ait disparu?

Mais les « deux bergers » étaient gens tenaces, et, chassés du vitrail, ils se réfugièrent sur le portail. L'abbé Barat, le curé-historien de l'Épine, sut les y découvrir, sculptés en pleine pierre, et les signala, non sans fierté, à l'attention des visiteurs.

Par malheur les connaissances archéologiques de l'abbé Barat étaient plutôt rudimentaires. C'est lui en effet qui trouvant, sur ce même portail, une Adoration des Mages indiscutable et aujourd'hui indiscutée, y transformait, de

la meilleure foi du monde[1] Melchior en Charles VII et Gaspar en Louis XI. Si Balthasar, le troisième mage, eut la chance d'échapper à une inéluctable métamorphose, c'est qu'il avait la tête cassée, accident qui lui valut d'être traité en quantité négligeable. Dans ces conditions, on est en droit de se demander si les deux bergers que l'abbé Barat baptisa sans broncher bergers de Melette étaient réellement les deux bergers de Melette et de l'apparition.

Hélas! le bon abbé lui-même trouvait à cette identification une légère difficulté. De son œil ravi, il voyait bien la « *colline* », il voyait « *les brebis courant çà et là* », il voyait « *les jeunes agneaux* », il voyait « *les deux bergers renversés par la peur.* » Que ne voyait-il pas et que n'aurait-il pas vu? — Mais la Vierge? Mais le buisson? — Il ne les distinguait pas très bien et force lui était d'en convenir! Or, comment oser dire : Voici l'apparition de la Vierge dans un buisson, quand on constate soi-même qu'il y manque 1° la Vierge et 2° le buisson?

L'abbé Barat l'osa : les simples ont de ces audaces; et il imprima ingénument, page 60 : « *A droite est placée l'histoire de la découverte de la statue de la Sainte Vierge dans le buisson de l'Épine... mais on ne voit ni le buisson ni la statue de la Sainte Vierge.* »

Comme consolation, on voyait les deux bergers, *pastores duo*; seulement ce n'était même plus Moïse : c'étaient les bergers de Bethléem à qui l'ange annonce la naissance

1. Page 60, édition de 1877. Cf. Puiseux, p. 36, note. Il affirme que la scène représentée est bien une Adoration des Mages.

du Sauveur [1]. Pour deux bergers, cette fois, on tenait deux bergers — authentiques ! Et on leur fit un jour les honneurs d'un beau vitrail moderne [2].

Comment les trois ou quatre érudits qui ont rédigé la notice du bréviaire de Châlons, s'en sont-ils rapportés aveuglément à l'ignorante naïveté de l'abbé Barat ? Comment ne se sont-ils pas arrêtés net en face de la haute compétence de M. du Sommerard ? — Quelle faute ils auraient évitée !

Mais, dira-t-on : Que faites-vous donc de la tradition, de l'immémoriale tradition châlonnaise acceptée jusqu'à vous et « qui possède ? »

Je n'en fais rien ; j'attends qu'on la démontre : elle n'existe pas.

Ce qu'on décore pompeusement du nom de tradition châlonnaise immémoriale n'est en effet autre chose que la brillante série de contre-sens que je viens de relever ; et l'explication par un miracle des origines de l'Épine n'est qu'une explication empirique et relativement moderne. On a vu une merveilleuse église dans un modeste village et l'on a volontiers admis un miracle pour expliquer l'église. Or, aucun texte ancien ne parle de ce miracle. Aucun écrivain du XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècle n'y fait la moindre allusion, — et pour cause ! Le seul texte produit jusqu'ici aux débats est du XVIIIe siècle, exactement de 1721 : c'est le texte de Baugier. (Si je fais erreur qu'on

1. Cf. encore Puiseux, p. 36, note. Il reconnaît que la scène représentée est bien l'Apparition de l'ange aux bergers de Bethléem.

2. Celui qu'on voit aujourd'hui dans la chapelle du chevet.

me contredise !) Or, chose étrange, Baugier dont on invoque uniquement le témoignage, Baugier que l'on a traduit servilement en bas latin et à qui l'on a ouvert toutes grandes les portes du bréviaire, Baugier nous insinue, poliment sans doute, mais absolument, qu'il décline la responsabilité de ce qu'il nous conte. Baugier cependant ne saurait être taxé d'incrédulité exagérée ! Il fut contre son évêque, Mgr Louis de Noailles, un des défenseurs d'une bien singulière relique de Châlons[1] ! C'est tout dire !

Voici le texte de Baugier. Je demande qu'on en pèse les deux premiers mots :

On prétend *qu'en l'année* 1400 (nous savons ce que vaut cette date !) *la veille de la fête de l'Annonciation, un berger* (nous savons qui est ce berger !) *conduisant sur le soir son troupeau vers la chapelle, aperçut au milieu d'un gros buisson d'épines, qui en était proche, une lumière extraordinaire, de laquelle les moutons s'étant effrayés prirent la fuite du côté de la plaine; il n'y eut que les agneaux* (nous compterons ces agneaux !) *qui s'approchant de ce buisson furent cause que ce berger s'en approcha aussi pour examiner d'où pouvait venir cette lumière. Il reconnut qu'il y avait dans ce buisson une petite image de la Vierge tenant son Fils entre ses bras : mais la lumière l'éblouit tellement qu'il en tomba par terre* (I, page 270).

Voilà donc la tradition ! Voilà sur quoi, uniquement sur quoi, on a osé étayer le miracle de l'Épine : sur un témoignage solitaire, isolé, qui ne se rattache à rien, qui

1. *De umbilico D. N. Jesu-Christi.*

laisse un vide de 500 ans entre lui et l'événement qu'il prétend expliquer ; sur un témoignage enfin dont l'auteur, tout crédule qu'il fût, a pris soin de récuser d'avance la responsabilité ! Et l'on a mis au bréviaire cet « on dit » sans père connu, cet ON PRÉTEND inavoué et inavouable !

Eh bien, j'estime que, dans ces conditions, l'honnêteté de l'historien, la sagesse du chrétien doivent chercher ailleurs. Elles doivent chercher dans le monde trop peu connu hélas ! de la théologie et de la liturgie du Moyen-Age. Elles y trouveront que l'origine de l'Épine ne se rattache pas à un miracle inutile et sans preuves, mais à un symbole très simple, compris de tous au XII[e]-XIII[e] siècle : le *rubus ardens incombustus*[1], le *rubus quem viderat Moyses*, ce qu'on nommait alors liturgiquement un buisson ardent, un « espinei », ou simplement une « espine. » Tous ces mots en effet sont synonymes : *Rubus*, dit l'anonyme de Clairvaux, dans son commentaire symbolique de la Bible, *rubus* [*est*] SPINA, *sentis*[2], GENUS LIGNI SPINOSI *quod gallice dicitur* BUSSUN[3].

1. C'est le titre qu'a donné Didron à l'un des médaillons du vitrail de la Rédemption qu'il a composé pour Notre-Dame de Châlons. Il a fait de ce buisson l'image du feu (!). Cf. *Mémoires de la Société d'Agriculture 1882-1883*, page 240.

2. Columelle nous dit que *sentis* est l'arbuste que les Grecs appelaient κυνόσβατον et les Latins *sentem canis*, « ronce de chien, » rose de chien, etc. C'est encore le mot par lequel, dans certains villages de Champagne, est désigné l'églantier.

3. Cf. Pitra, *Clef de Saint-Méliton* au mot *Rubus*.

II

L'HISTOIRE

Pour établir que le buisson de l'Épine était un buisson symbolique, nous démontrerons successivement les points suivants :

1° Qu'à l'époque du testament de Henri de Courtisols, c'est-à-dire, au début du XIIIe siècle, le curé de l'Épine-Melette était un chanoine régulier de Saint-Augustin, réforme de Saint-Victor ;

2° Que l'une de ses dévotions maîtresses, comme chanoine victorin, était la dévotion à la « perpétuelle virginité de Marie, avant, pendant, après la naissance du Sauveur », et que cette dévotion, chez les victorins, s'exprimait iconographiquement par un buisson de Moïse, par un « espinei » symbolique d'où émergeait la Vierge ;

3° Qu'en réalité le buisson de l'Épine fut considéré comme un buisson symbolique au XIIIe, XIVe, XVe, XVIe siècle, et qu'il ne devint une « Invention » de la Vierge dans un buisson qu'à la suite d'un contre-sens commis par le curé de l'Épine, Samuel Hacquin, vers 1624-1629.

Et d'abord, qu'était donc, au commencement du XIIIe siècle, le curé de l'Épine-Melette?

C'était un chanoine régulier de Saint-Augustin. Il était

à la présentation de l'abbé de Toussaints, à Châlons. Cela résulte en particulier d'une bulle d'Innocent II (1131-1142), confirmant les chanoines de Toussaints dans la possession d'un autel à Melette : *altare Meilete* (Cartulaire de Toussaints, f° 15, verso). Or depuis le premier tiers du XIIe siècle, les chanoines de Toussaints, comme ceux de Saint-Memmie, avaient embrassé la réforme de Saint-Victor, à Paris. Le curé de Melette était donc un chanoine régulier de Saint-Augustin, de la réforme de Saint-Victor.

Précisons cette vérité, car c'est elle qui va tout illuminer.

Les rapports du diocèse de Châlons et des diocèses voisins (Troyes, Reims, Soissons), avec les chanoines réguliers de Saint-Augustin, réforme de Saint-Victor, furent des plus intimes au XIIe-XIIIe siècle. Voici pourquoi: En l'année 1121, le 18 janvier, mourait l'un des plus grands évêques qui aient jamais illustré le siège de Châlons, Guillaume de Champeaux. Or, qu'était-ce que Guillaume de Champeaux? Un chanoine régulier de Saint-Augustin, de la congrégation de Saint-Victor. Que dis-je ? Cet illustre ami de saint Bernard, ce maître d'Abailard, cet ancien archidiacre de Paris, avait lui-même institué l'abbaye de Saint-Victor : *matrem omnium et ordinis denominativam.* Quoi d'étonnant dès lors si les chanoines réguliers de Saint-Victor, à l'époque de leur grande extension, au XIIe-XIIIe siècle, étaient devenus dans le diocèse de Châlons et dans toute la Champagne une véritable puissance?

Pour nous borner à ce qui forme aujourd'hui le département de la Marne, ils y possédaient l'abbaye de Chante-

merle[1] (non loin d'Esternay), qu'ils avaient fondée en 1135 ; l'abbaye Notre-Dame de Vertus, qui avait demandé un abbé à Saint-Victor en 1132 : *Una fuit capituli illius vox unanimis... ut pater eis concederetur de monasterio Sancti Victoris Parisiensis*[2]. Ils y possédaient encore, du côté de Sainte-Menehould, l'abbaye de Chatrices, 1137-1145 ; à Épernay[3], l'abbaye de Saint-Martin que l'abbé de Toussaints, Eustache, avait conseillé de fonder en l'année 1128 ; à Reims, l'abbaye de Saint-Denys (que devait bientôt illustrer le fameux Pierre Riga), et qui avait été réformée en 1149 par Odon[4], ancien sous-prieur de Saint-Victor. Enfin, aux portes de Châlons ils possédaient la célèbre abbaye de Toussaints en l'Isle, réformée selon toute probabilité sous l'abbé Eustache avant 1128[5] ; et l'abbaye plus célèbre encore de Saint-Memmie, réformée sous l'abbé Étienne[6] en 1131. Cette antique « synagogue de Satan »

1. Alors diocèse de Troyes.

2. *Gaufridus ep. Catalaunensis ad Stephanum Parisiensem* (Gallia Christiana, IX, p. 954).

3. Alors diocèse de Reims.

4. *Odo ex subpriore S. Victoris parisiensis Ursioni successit, XII cal. januarias, anno 1149* (Gallia Christiana).

5. *Eustachius, cujus consilio canonici regulares instituti sunt, anno 1128, apud Sparnacum. — Sub hoc abbate verisimillimum est reformatos esse canonicos Insulanos* (Gallia Christiana).

6. *Stephanus bulla donatus est anno 1131, qua decrevit summus Pontifex Innocentius II ut, decedentibus apud Sanctum Memmium canonicis sæcularibus, substituerentur regulares* (Gallia Christiana). Dès cette année, lors de la destruction de l'abbaye victorine de Saint-Jean, à Sens, les chanoines de cette abbaye se réfugient à Saint-Memmie : *Destructam lego abbatiam paucosque qui remanserant canonicos, anno 1131, Catalaunum, in abbatiam S. Memmii se recepisse* (Gallia Christiana, XII, p. 195).

(le mot est de saint Bernard) était devenue, grâce à la réforme victorine, un véritable sanctuaire de Dieu : *Sic Sancti Memmii ecclesia immutata est, et de synagoga satanæ restituta est in sanctuarium Dei*[1]. Aussi, tous les ans, l'abbé de Saint-Memmie, ou, comme on l'appelait alors, l'abbé de Châlons, se rendait à l'abbaye de Saint-Victor pour le chapitre général dont il était membre. Il y représentait toutes les abbayes victorines du diocèse. Or, c'est un abbé victorin, l'abbé de Toussaints, et non l'évêque de Châlons, qui présentait à la cure de Melette et à la chapelle de l'Épine. Le curé de l'Épine-Melette, chanoine régulier de Saint-Augustin, réforme de Saint-Victor, avait donc derrière lui, non pas quelques pauvres paysans, comme on affecte trop de le croire, mais un des plus grands ordres religieux et des plus puissants qui fut jamais, celui où les rois de France d'alors prenaient leur confesseur[2] et le parrain de leurs enfants[3] ; il avait derrière lui les chanoines de Toussaints et ceux de Saint-Memmie, ceux de Chatrices, de Vertus, de Chantemerle, de Saint-Martin d'Épernay, de Saint-Denys de Reims[4], ceux enfin de l'abbaye

1. Lettre 151, au pape Innocent.

2. Louis VI le Gros se confessait à Gilduin ou Hilduin, premier abbé de Saint-Victor : *Ludovicus rex cui Gilduinus a confessionibus erat* (Gallia Christiana). C'est Gilduin qui l'assista à sa mort.

3. Philippe-Auguste eut pour parrain Ervisius, quatrième abbé de Saint-Victor : *Susceptor et sponsor fuit Ervisius in baptismo Philippi, filii Ludovici septimi* (Gallia Christiana).

4. Il convient d'ajouter, pour la Champagne : Saint-Martin et Saint-Loup de Troyes, 1135 ; Notre-Dame de Chaage (*Sancta Maria de Cavea*) diocèse de Meaux, 1135 ; Saint-Séverin de Château-Landon, 1125 ; Saint-Jacques de Provins, 1136, diocèse de Sens ;

primatiale de Saint-Victor, à Paris, qui se nommaient alors Hugues, Richard, Adam de Saint-Victor, et sur qui planait le souvenir béni de l'instituteur de l'ordre, du premier chanoine victorin, de Guillaume le Vénérable, de Guillaume de Champeaux, ancien évêque de Châlons-en-Champagne : *Octavo calendas Februarii*, lisait-on dans l'obituaire de Saint-Victor, *anniversarium Guillelmi, Catalaunensis episcopi et canonici nostri!*

On n'est pas, je le sais, habitué à considérer ainsi le curé de l'Épine-Melette au XIIe-XIIIe siècle. On a tort.

Cela étant, quelle relation peut-il exister, à la date fixée par le testament de Henri de Courtisols, de 1212 à 1236, entre les chanoines réguliers de Saint-Augustin, réforme de Saint-Victor, et une Vierge dans un buisson d'épine en feu?

Cette relation est des plus étroites.

En effet une des dévotions maîtresses de toute l'école de Saint-Victor, des chanoines de Toussaints, de Saint-Memmie, du curé de l'Épine-Melette par conséquent, fut la dévotion à ce qui devait être un jour la Conception immaculée de la Vierge. Sans doute les mots diffèrent pour exprimer le dogme futur, mais l'idée au fond est la même du XIIe au XVIe siècle. *Virginitas perpetua*, dit Hugues de Saint-Victor; *integritas perpetua*, dit Richard de Saint-Victor; *sine labe pudor*, dit Pierre Riga, etc. Mais derrière

Saint-Jean des Vignes, (Montmirail), diocèse de Soissons. — Et pour le pays lorrain, Saint-Léon de Toul, réformé avant 1128 ; ce qui explique en partie comment les Lorrains et les Barrois ont contribué à la construction de l'Épine.

toutes ces expressions empruntées à des victorins apparaît déjà le sous-titre que porte *Le grand Marial de la Mère de vie*[1], œuvre d'un victorin du XVe siècle, Raymond l'Hermite, c'est à savoir : *De la très pure et immaculée Conception de la Vierge Marie.* Cette dévotion d'ailleurs trouve pour s'exprimer, à quatre siècles de distance, des formules absolument identiques. Un victorin de Paris, et non des moindres, avait dit au XIIe siècle :

Virgo fuit ante partum,
Et dum parit et post partum,
Virgo mente, corpore;

Un victorin de Châlons lui fait écho dans les mêmes termes au XVIe siècle, et transcrit la prière suivante en tête de son bréviaire où il est lui-même représenté à genoux devant la Vierge : *Obsecro te, Domina... virgo ante partum, virgo in partu et virgo post partum.* Le victorin de Paris est Adam de Saint-Victor. Le victorin de Châlons est un abbé de Saint-Memmie qui a utilisé un bréviaire victorin, écrit en 1564, par un victorin de Saint-Memmie pour les victorins de Saint-Memmie. J'ajoute ici : La Vierge devant qui est agenouillé, crosse en main, l'abbé de Saint-Memmie, la Vierge à laquelle il adresse cette prière victorine, est — je le démontrerai — Notre-Dame de l'Épine elle-même ! Mais n'anticipons pas, et demandons-nous simplement pour l'instant comment un victorin

1. Imprimé par Thielman Vivien, 1539. On a joint au traité de Raymond l'Hermite la fameuse prose d'Adam de Saint-Victor : *Salve, Mater Salvatoris* dont nous parlerons bientôt.

de Paris, comment un victorin de Toussaints ou de Saint-Memmie, comment le curé de l'Épine-Melette, se représentait symboliquement, iconographiquement, la perpétuelle virginité de Marie, entre 1212 et 1236.

— Par un buisson d'épine, par un « espinei » en flammes, d'où émergeait, d'où « issait », comme on disait alors, une Vierge, son fils sur le bras.

Les preuves abondent. Je les choisis uniquement dans la tradition victorine, dans les sermonnaires, les commentaires de la Bible, les livres liturgiques en usage chez les victorins et que n'ont pas pu ignorer les curés de Melette au XIIe-XIIIe siècle.

Ab Jove principium : Commençons par saint Augustin, le législateur de l'ordre [1], celui à qui les victorins chantaient :

Magne pater Augustine, preces nostras suscipe.

Que nous dit-il sur le buisson de Moïse? « Le peuple juif est un peuple épineux, et il a pour image le buisson mosaïque : *Spinosum populum Judæorum significabat rubus quo Moyses mittebatur.* » Et il ajoute : « Si ce peuple en effet n'était pas dignement figuré par les épines, est-ce qu'il aurait jamais couronné Notre Seigneur d'épines : *Nam si populus ille spinis non significaretur, non ab eo spinis Christus coronaretur* [2]. » Voilà, me dira-t-on, une idée bien mystique. Je le reconnais. Mais au XIIe-XIIIe siècle,

1. Régulièrement les victorins n'employaient pas le mot « ordre » mais le mot « institut. » L'usage a prévalu de dire : L'ordre des chanoines réguliers. Je m'y conforme.

2. *Sermo VII, de Lectione Exodi, de Rubo.*

cette idée mystique fut une idée courante, et l'auteur des *Joies Notre-Dame*[1] par exemple pouvait s'exprimer ainsi qu'il suit, avec la certitude d'être compris de tous : « Jamais, non jamais, foi que je vous dois, une rose comme Marie ne sortit d'un buisson d'épine :

Onques n'issei, fei que vous dei
Nule tel rose d'espinei.

« Celle-ci sortit du peuple épineux des Juifs félons et jaloux qui persécutèrent Notre-Seigneur et le couronnèrent d'épines :

Ceste eissi del poeple espinos
Des feluns Jueus envios,
Qui Nostre Seignor espinerent
Et d'espines le coronerent. »

Ce buisson d'épine d'où sort une Vierge était (c'est le cas d'employer ce mot) un symbole classique chez les victorins. Il avait été enseigné, expliqué, commenté avec amour, j'ajouterai avec subtilité, aux premiers novices et aux premiers frères de l'ordre par celui qui fut leur « écolâtre » de 1130 à 1141 ; par cet Hugues de Saint-Victor que ses confrères appelaient un second Augustin, et que saint Bonaventure préférait même à saint Bernard. Nous possédons toute cette « leçon » qui débute par un hexamètre et qui fut faite, qui fut prêchée, le jour de la Nativité de la Vierge. Il importe de nous en bien pénétrer, car nous entrons ici au cœur de notre sujet.

« De même », disait donc Hugues de Saint-Victor à ses

1. Richel, 19525, f° 93.

frères, « que le pied d'épine, que l'« espinei » produit sa fleur (qui est sans épines), de même la race juive a produit Marie (qui est sans péché) :

Sicut spina rosam genuit Judæa Mariam.

Et il poursuivait : « Le peuple de l'Ancien Testament, le peuple juif est semblable à un arbre qui a pris racine en Abraham, dont Isaac et Jacob sont le tronc, dont les douze patriarches et leurs fils sont les rameaux et les branches : *Plebs antiqua, fratres, plebs Israelitica, quasi arbor quædam fuit quæ in Abraham radices habuit et in Isaac et Jacob stipitem produxit, et se erexit, ac in duodecim patriarchis et filiis eorum ramos ac ramusculos multiplicavit.* Cet arbre est nommé dans l'Écriture, une vigne, un olivier, un figuier, mais, étant donnée la perversité des Juifs pris dans leur ensemble, le nom qui lui convient le mieux est une « épine » ou un « espinei » : *Sed ob quorumdam, imo multorum ex eis procedentium pravitatem, spinæ potissimum potest comparari.* » Après d'assez longs développements sur la comparaison de cet « espinei » et du peuple juif : *gens illa perfida semper et hispida,* Hugues de Saint-Victor se demandait quelles étaient symboliquement les fleurs de l'« espinei » : Ce sont, disait-il, les prophètes, ce sont les justes de l'Ancien Testament que « cette race perfide et épineuse » n'a pas cessé de déchirer et d'ensanglanter : *flores ex se procedentes, id est prophetas et alios justos ex se natos lacerare et cruentare non desiit.* Et il concluait (ce qui nous ramène à l'Épine) : Or, parmi ces fleurs, il en est une qui brille au-dessus de toutes les autres.

C'est la glorieuse Vierge Marie qui surpasse en beauté non seulement les justes de l'Ancien Testament, mais encore tous les justes de tous les temps : *Inter quos videlicet flores beata Virgo Maria cæteris gloriosius rutilat, quæ non solum antiquos, verum et universos justos sua pulchritudine superat.* » (Migne, III, col. 1102, etc.)

J'ai dû, à mon vif regret, écourter ce très curieux sermon, où le symbolisme de l'« espinei », en tant qu'il représente le peuple juif, est si subtilement, si mystiquement déduit. Or ce sermon, selon toute probabilité fut prononcé entre 1130 et 1141. C'est à cette date, en effet, qu'Hugues exerçait à Saint-Victor les fonctions d'écolâtre. Or rappelons-nous que depuis la réforme de son monastère, c'est-à-dire depuis 1131, l'abbé de Saint-Memmie, représentant né des victorins de Châlons, se rendait annuellement au grand chapitre de son ordre, le quatrième dimanche après Pâques[1], et demandons-nous si cette « instruction » du maître des mystiques put être sans écho dans son âme et dans celle de ses frères.

Nous avons écouté un sermon de l'« écolâtre », écoutons maintenant un commentaire biblique du prieur. Ce prieur n'est autre que Richard de Saint-Victor.

« Le buisson de Moïse, » a-t-il écrit, au commencement de son Commentaire sur l'Apocalypse, « offre un sens profond pour les mystiques. Qu'est-ce en effet que la flamme, sinon la grâce de l'Esprit Saint ? *Quid namque*

1. *Omnes victorinæ domus observantiæ... ad capitulum generale convenire debent Dominica IV$_a$ post Pascha, scilicet Cantate.* Bibl. Nat. Ms. 14376, page 1.

accipimus per flammam nisi Spiritus Sancti gratiam? Qu'est-ce que le buisson, sinon la bienheureuse Vierge Marie ? *Quid per rubum,... nisi beatam Virginem Mariam*[1] ? Quand Dieu apparut dans le buisson, la flamme ne put rien contre ce buisson ; quand le Fils de Dieu s'incarna dans la Vierge, fécondée par la grâce de l'Esprit Saint, la pudeur de la Vierge demeura immaculée : *Domino apparente in rubo, flamma rubum non læsit, et Filio Dei carnem in Virgine sumente, obumbrante Spiritus Sancti gratia, pudor virginalis illæsus permansit.* Moïse eut donc raison de s'écrier : J'irai et je verrai cette vision, car elle est grande. Elle était grande en effet, puisqu'elle était miraculeuse dans le présent et symbolique dans l'avenir : elle figurait l'incarnation du Verbe et la perpétuelle intégrité de la Vierge-Mère : *Revera etenim visio magna fuit quæ et præsens tunc miraculum exhibuit, et incarnationem Verbi ac Virginis Matris integritatem perpetuam præsignavit.* »

Arrêtons-nous ici à nouveau, et demandons-nous qui était l'abbé de Saint-Memmie, qui était le représentant des victorins du diocèse de Châlons auprès du grand chapitre de l'ordre, vingt ans après la mort d'Hugues de Saint-Victor, à l'époque où Richard de Saint-Victor était prieur. C'était l'abbé Yves, que le *Gallia Christiana* nous désigne expressément comme ancien chanoine de Saint-Victor à Paris : *Yvo, ex canonico Sancti Victoris Parisiensis*

1. Richard de Saint-Victor, on le voit, prend ici la partie principale pour le tout, la Vierge au buisson pour le buisson entier. Mais il ne détruit pas l'interprétation d'Hugues de Saint-Victor.

factus abbas [1]. Cet Yves avait eu, à Saint-Victor, Hugues comme « écolâtre », du moins probablement. Il avait eu Richard, comme sous-prieur certainement. Quoi d'étonnant dès lors s'il connaissait le symbole de l' « espinei » ? Or, Richard de Saint-Victor mourut en 1173; Yves de Saint-Memmie [2] entre 1169 et 1172. Certains rapprochements sont parfois éloquents.

En voici un autre qui sera plus éloquent encore.

Yves de Saint-Memmie n'était pas seulement l'ancien religieux de Richard, il était l'ancien « condisciple », l'ancien confrère d'Adam de Saint-Victor, du grand et pieux poète qui allait s'emparer du symbole de l'« espinei » et lui donner la forme qui le rendrait immortel :

Rubus quondam exardebat
Et hunc ardor non urebat
Nec virori nocuit :
Sic ardore spiritali
Nec attactu conjugali
Virgo Deum genuit.

Le buisson jadis ardoit
Mès l'ardour point ne bruloit
Ne ne perdi sa verdure :

1. *Obtinuit anno 1162 ab Alexandro III papa bullam protectionis pro monasterio suo* (Gallia Christiana). — On trouve encore son nom dans un acte de 1169; on ne le trouve plus dans un acte de 1172.

2. On lisait au nécrologe de Saint-Victor : *Item obiit magister Yvo, abbas Sancti Memmii catalaunensis et noster canonicus professus.* Bibl. Nat. Ms. 14375, page 386. Richard de Saint-Victor fut nommé sous-prieur en 1159 et prieur en 1162. — Même ms. p. 274.

Ainsi, sans humain touchement,
Par ardour spirituelment
Dieu fu né de Vierge pure[1].

L'abbé Misset, je ne l'ignore pas, a contesté l'attribution à Adam de cette belle strophe, mais Léon Gautier ne s'est pas (sur ce point) rendu absolument aux idées de l'abbé Misset. Force m'est donc de la citer pour n'être point taxé d'oubli. En voici une autre d'ailleurs, d'une authenticité incontestée :

Super vellus ros descendens[2]
Et in rubo flamma splendens,
(Neutrum tamen læditur),
Fuit Christus carnem sumens,
In te tamen non consumens
Pudorem dum gignitur[3].

Au fond, c'est toujours la même interprétation : « la flamme qui brille dans le buisson figure le Christ qui s'incarne en Marie, sans que Marie perde sa virginité, même à l'heure de son divin enfantement. » Voilà donc ce qu'avait entendu, à Saint-Victor, Yves de Saint-Memmie. Il avait entendu encore et probablement chanté au chœur :

Res est nova, res insignis
Quod in rubo rubet ignis
Nec rubum attaminat[4].

1. Léon Gautier, première édition, II, p. 203 et 206.
2. La toison de Gédéon, autre image de la virginité perpétuelle de Marie.
3. Misset et Aubry, *Les Proses d'Adam de Saint-Victor*, p. 211.
4. Misset et Aubry, *Les Proses d'Adam de Saint-Victor*, p. 177.

Dût l'ennui naître de l'uniformité, je pose une fois de plus la question : Est-ce que le symbole victorin de l' « espinei » pouvait être ignoré des victorins de Toussaints, des victorins de Saint-Memmie à l'époque de Richard et d'Adam de Saint-Victor ?

Mais ici se place un événement miraculeux, attesté par un témoignage presque contemporain, appuyé par toute la tradition victorine, et qui — vrai ou faux — fit connaître à tous les victorins, du XIIe au XVIe siècle, le symbole de l' « espinei. » Un jour qu'Adam de Saint-Victor avait invoqué la Vierge sous son titre de « fleur d'épine », *flos de spina*, la Vierge lui avait souri ! Écoutons le récit de Thomas de Cantimpré, qui entra chez les Victorins en l'an 1217.

« Maître Adam, nous dit-il, chanoine de Saint-Victor à Paris, composait un jour la Séquence : *Salve, Mater Salvatoris*. La glorieuse Vierge lui apparut alors, et, comme il l'avait saluée, elle lui rendit son salut : *Magister Adam, canonicus Sancti Victoris Parisiensis, cum in dictanda sequentia : Salve, Mater Salvatoris, alium rythmi versiculum edidisset... gloriosa Virgo apparens ei... cervicem inclinavit.* » Ce miracle eut à Saint-Victor et dans toutes les abbayes de l'ordre, à Paris et dans toute la France un retentissement énorme. La crypte de Saint-Victor où il s'était produit devint un lieu de pèlerinage que tous les rois, que toutes les reines de France visitèrent, depuis Louis VIII jusqu'à Louis XIV[1]. Adam y fut représenté, à

1. On peut voir l'énumération de toutes ces visites royales et d'une foule d'autres dans le ms. 14376 de la Bibl. Nat.

genoux devant la Vierge qui lui avait souri, et il demeura, dans un petit édicule en pierre jusqu'en l'année 1520 [1]. La prose qui avait été la cause du miracle fut transcrite en entier à la fin des vieux diurnaux victorins et on lui fit les honneurs (uniques, je crois, pour une prose), de cette rubrique, intercalée dans le texte : *Dum venerabilis Adam sequenti versiculo beatam Mariam Virginem salutaret, ab ea resalutari et regratiari meruit* [2]. Or, qu'était-ce que cette prose ? Qu'y lisait-on se rapportant à l' « espinei ? » Pouvons-nous savoir comment était représentée et sous quel titre liturgique était invoquée la fameuse Vierge de la crypte, la Vierge qui avait souri, la Vierge miraculeuse de Saint-Victor ?

Cette prose n'était autre chose que l'expression la plus nette, la plus poétique, la plus vigoureuse, de la croyance si chère aux victorins, de la croyance à la perpétuelle virginité de Marie. La preuve que les victorins la considéraient ainsi, c'est qu'ils l'ont, seule de toutes leurs proses, reproduite dans leur *Grand Marial de la Mère de Vie*, à qui ils ont donné comme sous-titre : *De la très pure et immaculée conception de la Vierge Marie*. La preuve qu'on ne peut pas la considérer autrement, c'est que Léon Gautier, en note à l'une de ses strophes, a imprimé : « *C'est*

1. En 1520 il fut déplacé; en 1580 il fut remplacé par un saint Roch.

2. Cette prose fut adoptée par le diocèse de Paris et y resta en usage jusqu'en 1617. Cf. *Bibl. Nat. Ms. 14376, pages 162-163*. Dans le Missel victorin de 1529, le vers : *Salve, Mater pietatis* est rubriqué tout entier.

une belle et claire expression de la croyance à l'Immaculée Conception[1]. »

Or, quelle est cette strophe?

C'est précisément une strophe relative à l'« espinei. » La voici[2]. Je la fais suivre de la traduction qui l'accompagne dans le *Grand Marial*, c'est-à-dire de sa traduction en vieux français par les victorins :

Salve, Verbi sacra parens,
Flos de spina, spina carens,
Flos spineti gloria!
Nos spinetum, nos peccati
Spina sumus cruentati,
Sed tu spinæ nescia[3].

Tu es du Verbe la parente sacrée,
Fleur de l'espine yssant intémérée,
Rose qui es la gloire du rosier!
Hélas nous sommes l'espinier très poignans
Et de l'espine du péché tous saignans,
Mais ceste espine n'a peu en toi piquier.

Voilà encore, voilà toujours la dévotion victorine et son symbole : est-il possible de savoir, de préciser comment ce symbole était exprimé dans la crypte de Saint-Victor? Il ne nous reste malheureusement aucun monument

1. Première édition, II, p. 197.
2. Misset et Aubry, *Les Proses d'Adam de Saint-Victor*, p. 213.
3. Je me rappelle qu'il y a vingt ans, un de mes vieux maîtres, en face de cette strophe, me disait sur l'emplacement même de l'ancienne abbaye de Saint-Memmie : « *Mais, Misset, mais c'est l'Épine* ! » — Au fond, il avait deviné. C'était l'Épine ! C'était même beaucoup plus l'Épine qu'il ne le pensait alors !

contemporain, — de moi connu du moins — aucune description du XIIIe, XIVe, XVe siècle, qui puisse nous éclairer sur ce point délicat. Mais d'abord nous savons, par les témoignages qui précèdent, comment les victorins aimaient à se représenter la Vierge. Nous savons en outre que lorsqu'elle sourit à Adam, il venait précisément de l'invoquer sous le titre victorin de Vierge à l'épine : *Flos de spina*. Il est donc probable, à la seule réflexion, que la Vierge de la crypte de Saint-Victor était une Notre-Dame *de Rubo*. Mais ne pouvons-nous pas en avoir la certitude? J'ai eu la chance de découvrir une gravure de 1539, une gravure victorine, qui représente, à n'en pas douter, Adam aux pieds de la Vierge. Il porte, en effet, écrit sur une banderole ce vers de la prose que nous commentons :

Salve, Mater pietatis.

Cette gravure est reproduite plusieurs fois, — identique — dans le *Grand Marial* victorin. La Vierge est une Vierge-Mère, comme à l'Épine, tenant son divin Fils sur le bras. Pour rappeler le symbole de l'« espinei », elle a deux roses à la main, et le devant de l'autel qui la supporte est orné : à gauche du bouclier de Saint-Victor, à droite de l'écusson de Saint-Augustin, au centre d'une branche d'épine en fleur.

Or, chose étrange, du moins au premier abord : le titre sous lequel était invoquée cette Vierge-Mère était celui de l'Annonciation : *Dei Genitrix Maria, in crypta victorina sub Annunciatæ Virginis nomine insignis*[1]. Ce

1. Bibl. Nat. Ms. 14376, p. 174, verso.

vocable de l'Annonciation appliqué à une Vierge-Mère déroute absolument nos idées théologiques modernes. Et cependant, plus théologiens que nous, les victorins au lieu de s'arrêter à l'extérieur du mystère, c'est-à-dire à l'ange Gabriel et à la Vierge, *Angelus Domini nuntiavit Mariæ*, penétraient jusqu'au fond même du mystère, *Et Verbum caro factum est.* Ils voyaient l'Incarnation où nous voyons seulement l'Annonciation, et derrière cette Incarnation ils en voyaient le symbole : l'« espinei » mosaïque. La preuve en est dans cette prose victorine que Léon Gautier a même attribuée à Adam :

Missus Gabriel de cælis
Verbi bajulus fidelis
Sacris disserit loquelis
Cum Maria Virgine.

Voilà l'Annonciation.

Consequenter, juxta pactum,
Adest Verbum caro factum,
Semper tamen est intactum
Puellare gremium.

Voilà l'Incarnation.

Grande signum et insigne
Est in rubo et in igne,
Ne appropiet indigne
Calceatus quispiam [1].

Voilà le symbole de l'Incarnation et de l'Annonciation; voilà même Moïse : *calceatus.*

1. Léon Gautier, première édition, p. 337-339.

Donc la Vierge de Saint-Victor, la Vierge de la crypte, celle qui avait souri à Adam, était une Vierge à l'Épine invoquée sous le titre de l'*Ave Maria* ou de l'Annonciation. Qu'on rapproche de ce fait la date du 24 mars, *pridie festi Annuntiationis*, qui nous est donnée par la légende de l'Épine[1]. Qu'on se souvienne qu'Adam de Saint-Victor était contemporain et condisciple d'Yves de Saint-Memmie. Qu'on se rappelle la date du miracle de l'« espinei » dans la crypte de Saint-Victor : 1160-1170; celle de la mort d'Yves de Saint-Memmie, 1169-1172. Sera-t-on surpris dès lors, qu'à l'époque même où les victorins, à la suite de ce miracle, croyaient devoir élever, d'un bout de la France à l'autre bout, des autels à la Vierge du Buisson, de la Ronce, de la Mûre, etc., sera-t-on surpris que l'ami d'Adam, Yves de Saint-Memmie ou son successeur immédiat, ait voulu posséder près de Châlons — où avait été fondé (nous le verrons plus loin), l'ordre de Saint-Victor — une exacte reproduction de la miraculeuse Notre-Dame de l'Épine vénérée dans sa maison-mère[2] : *Flos de spina, spina carens?* — Ah! si, comme l'affirme l'abbé Puiseux, la statue de l'Épine pouvait être datée de la fin du XIIe siècle! Quelle force nouvelle cela ne donnerait-il pas à ma démonstration!

Mais, à défaut de la statue, nous avons pour nous

1. Les volets du Buisson ardent d'Aix, dont nous parlerons, pages 45-46, représentent aussi l'Annonciation. Tout cela se tient.

2. N'avons-nous pas vu établir ainsi des N.-D. de la Salette un peu partout, et des N.-D. de Lourdes donc! *Nil sub sole novum.*

appuyer le testament d'Henri de Courtisols. Il est de 1236-1212. Or, Adam mourut entre 1175 et 1192. Cela étant, n'est-il pas possible de chercher, de trouver un témoignage victorin postérieur à Adam et antérieur à Henri de Courtisols?

La chose est simple. Il nous suffira en effet d'interroger un dernier victorin, un victorin de Champagne cette fois, car il fit profession à l'abbaye de Saint-Denys de Reims où il mourut. C'est le fameux Pierre Riga[1], l'auteur de l'*Aurora*, c'est-à-dire du Commentaire symbolique de la Bible le plus connu, le plus universellement compulsé durant tout le Moyen-Age. La citation que je vais lui emprunter est un peu longue; mais elle est poétique, elle est précise, elle est péremptoire : tous ceux qui ont conservé le culte des vers latins y prendront certainement plaisir.

« Un jour donc, nous dit Pierre Riga, Moïse menait paître les brebis de son beau-père. Il pénètre dans le désert; Dieu miraculeusement se découvre à sa vue. Un buisson est là, droit au milieu des flammes qui brillent sans le consumer, et les flammes s'étonnent, au cœur du buisson, d'avoir perdu leurs forces naturelles :

Forte gregem soceri Moses dum pasceret, intrat
Desertum ; patet huic visio mira Dei.
Stat rubus, igne micans, ardore carens : stupet ignis
Viribus in dumo se caruisse suis[2].

Voilà le miracle; écoutons-en le symbolisme : « Le

1. Nommé autrefois Pierre de Riga. Son vrai nom est Pierre Riga : *Petrus Riga vocor*, nous dit-il lui-même.
2. *Spicil. Solesm.*, II, p. 371.

buisson figure la Vierge-Mère; il sort d'un pied épineux : elle naît, comme une rose, de la race judaïque :

Virgo parens rubus est; rubus e spinis trahit ortum :
Hæc de Judæis, ut rosa, nata fuit.

Ce dernier vers rappelle, n'est-il pas vrai? celui d'Hugues de Saint-Victor :

Sicut spina rosam genuit Judæa Mariam.

Pierre Riga continue : Le buisson brille, il flambe, mais le feu ne le consume pas; la Vierge enfante, mais sa fleur de virginité ne périt pas dans cet enfantement :

Lucet et ignescit, sed non rubus igne calescit :
Virgo parit, sed flos non periendo parit.

Et Pierre Riga conclut :

Dans le feu le buisson blanchit, et pourtant il ne s'échauffe pas : la blancheur sans chaleur, c'est la pureté sans péché :

Igne nitet dumus; non est tamen ardor in illo :
Absque calore nitor [1] *est sine labe pudor.*

Cette fois voilà Moïse, voilà le Buisson, voilà la Vierge-Mère, voilà sa pureté immaculée, voilà l'Épine! Car enfin, nous sommes à la date voulue, nous sommes en pleine Champagne, nous sommes chez les victorins, et, comme Pierre Riga, le curé de Melette est victorin. C'est à se

1. Le cardinal Pitra qui a cité ce texte met un point et virgule après *nitor est* (;). Il n'y a plus alors de mot à mot possible. L'arrêt métrique doit au contraire se faire sentir après *nitor* dont la dernière syllabe s'allonge à cause de la césure.

demander vraiment si Pierre Riga, chanoine victorin de Reims, n'avait pas fait le pèlerinage de Châlons; s'il ne nous décrit pas *de visu* la fameuse « Sainte Marie à l'Espine » qui est citée dans le testament d'Henri de Courtisols, entre 1236 et 1212! Pierre Riga en effet est mort en 1209. Or, de 1209 à 1212 il n'y a pas loin; de Reims à Châlons non plus.

D'ailleurs, réfléchissons. Que le culte de « Sainte Marie à l'Épine » soit antérieur de quelques années aux vers de Pierre Riga ou que les vers de Pierre Riga soient antérieurs de quelques années au culte de « Sainte Marie à l'Épine », la chose est de médiocre importance. Il y a relation évidemment, soit de cause, soit d'effet, entre le culte et les vers. Si les vers ont produit le culte, le culte est symbolique. Si le culte a inspiré les vers, le culte est symbolique encore et était considéré comme tel par les contemporains autorisés, par les chanoines champenois de Saint-Victor dont il exprimait la dévotion maîtresse. Le peuple d'ailleurs ne s'y méprenait pas : et, c'est la croyance des vieux Champenois, c'est la croyance intelligente de nos pères[1] qu'exprimait, sous saint Louis, le Champenois[2] Rutebœuf, lorsqu'il disait à la Vierge, en patois de nos pays : « *Tu es le* BOUCHON SINAÏ » ; lorsqu'il

1. On parle volontiers (les orateurs sacrés surtout) de la « croyance de nos pères ! » Mais parmi nos pères, il y en avait d'intelligents — et d'autres. Quelle utilité de choisir toujours les... autres, quand nous pouvons faire autrement?

2. L'origine champenoise de Rutebœuf est contestée, mais incontestable.

résumait en quatre vers tout le symbolisme de saint Augustin, d'Hugues, de Richard, d'Adam de Saint-Victor et de Pierre Riga :

Virge, pucele nete et pure,
Si com la rose ist de l'espine,
Issis, glorieuse roïne,
De juiverie qui est poignans[1] *!*

Les origines du pèlerinage de l'Épine au XIIIe siècle, les origines de la première église, ne doivent donc pas être cherchées dans un miracle, mais dans un symbole. Ce symbole, je vais le démontrer, fut compris des curés et des pèlerins de l'Épine, tant que l'église actuelle resta aux mains des victorins, c'est-à-dire jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Je n'insisterai pas longtemps sur les Lettres patentes de Charles VI, 26 mai 1405. Mais elles nous démontrent péremptoirement qu'à cette date personne à l'Épine ni à Courtisols ne croyait à un miracle. On nous y dit simplement : « *Les manans et habitans des paroisses de Saint-Martin et de Saint-Menge et de Nostre-Dame de l'Espine, assise à Courtiseur... nous ont exposé... comment de tel sy long et ancien temps qu'il n'est mémoire du contraire, en icelle église de Nostre-Dame de l'Espine, est grand apport d'oblations tant desdits habitans comme des villes voisines et aultres, qui illec vont et viennent en pèlerinage*[2]. » C'est

1. *Vierge, pucelle immaculée,*
De même que la rose sort de l'« espinei, »
De même, vous êtes sortie, ô glorieuse reine,
De la race juive qui est épineuse.

2. Cf. Puiseux, page 4.

tout. De l'apparition, de l'invention, les « manans et habitans » ne soufflent mot. N'est-ce pas la preuve qu'à cette époque, on croyait simplement à une dévotion particulière ayant provoqué des « oblations » et un « pèlerinage? » Or, que pouvait être cette dévotion dans une église qui se nommait « Notre-Dame de l'Espine », sinon une dévotion à une Vierge dans une « espine », sinon la dévotion au symbole exprimé par un « espinei? » Et, encore un coup, il fallait bien que ce fût un symbole, puisqu'on ne nous parle pas de miracle, ni d'apparition, ni d'invention, et cela au moment même où l'on commence à bâtir la nouvelle église, le 26 mai 1405.

D'ailleurs quarante ans plus tard, en 1445, le roi Charles VII et sa suite connaissaient fort bien le symbole de l'« espinei » : nous allons le démontrer.

Dans la suite du roi en effet, tandis qu'il séjournait au château de Sarry (dont le curé, soit dit en passant était victorin), se trouvait un prince de 37 ans, désigné sous le nom de « roi de Sicile. » Qui donc était ce roi de Sicile? C'était le petit neveu d'un ancien évêque de Châlons, de ce fameux Louis de Bar dont nous avons déjà parlé, et qui avait succédé à Charles de Poitiers (le *Carolus* du bréviaire !) sur le siège de Saint-Memmie. C'était René d'Anjou, ce René d'Anjou dont Louis de Bar célébrait les fiançailles à Foug en Lorraine, le 20 mars 1419, quatre jours avant la date traditionnelle de l'Apparition de l'Épine. Nous ne sommes donc pas en face d'un inconnu. Or, ce René d'Anjou devint, en vieillissant, le bon roi René, roi de Sicile sans doute et de Jérusalem, mais surtout

comte de Provence. En cette qualité, à Aix, en Provence, il fut fait chanoine — d'honneur, s'entend, — d'une abbaye rattachée à celle de Saint-Victor. Comme tel, il se fit peindre, avec un saint guerrier à ses côtés, que l'on a pris parfois pour saint Maurice, mais qui n'est autre que saint Victor en personne. Il porte en effet sur son étendard l'escarboucle à huit rais fleurdelysés, qui se retrouve sur le sceau de l'abbaye de Saint-Victor, dès 1150, en maints endroits du Missel de Saint-Victor, 1529, sur les fers de reliure de l'abbaye de Saint-Victor, et enfin (nous le démontrerons) sur l'église victorine de Notre-Dame de l'Épine. Or, le roi René, en bon chanoine victorin, se fit peindre à genoux devant la Vierge victorine. Le tableau est célèbre, il est de Nicolas Froment, il a figuré au Petit Palais à l'Exposition universelle de 1900, sous le titre du « *Buisson ardent* » d'Aix. C'est le symbole de l' « espinei » ; c'est la Vierge émergeant du buisson d'épine, son Fils sur le bras. Moïse d'ailleurs est au pied du buisson ; un ange est debout en face de lui tandis qu'il enlève sa chaussure. Pour que le symbole soit compris, le peintre a inscrit au dessous du tableau la célèbre antienne liturgique encore en usage aujourd'hui : « *Rubum quem viderat Moyses incombustum conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem*, *Sancta Dei genitrix* : Le buisson qu'avait vu Moïse, ce buisson qui ne se consumait pas, est pour nous l'image de votre admirable virginité, de votre virginité toujours conservée, ô Sainte Mère de Dieu. » Voilà une fois de plus, le symbole victorin de l' « espinei », et le voilà compris par un des pèlerins de Notre-Dame de l'Épine

en 1445, par ce René duc de Bar qui avait, paraît-il, donné les cloches de l'Épine et dont les sujets, d'après la tradition, voituraient gratuitement la pierre nécessaire à la construction de l'église actuelle. Le voilà compris par le beau-frère de Charles VII[1], par l'oncle de Louis XI, qui, lui aussi, fit partie, comme dauphin, du pèlerinage royal de 1445. A qui donc fera-t-on croire que Charles VII et Louis XI voyaient une apparition miraculeuse, là où leur oncle et beau-frère voyait un symbole? Or, le roi René y voyait si bien un symbole qu'il a fait donner comme fond de paysage à son « espinei », non pas Châlons en Champagne, mais le Rhône, mais Tarascon, mais Beaucaire! L' « espinei » du bon roi René est de 1475, postérieur de quatre ans par conséquent au pèlerinage que Louis XI devenu roi, fit à l'Épine en 1471. Il nous montre l'état d'esprit des victorins, l'état d'esprit des rois de France et de leur famille, en face du « buisson ardent » durant le xve siècle. En 1445, en 1471, en 1475, les victorins et les rois de France et leur famille croyaient à un symbole, et pas plus que les habitants de Courtisols en 1405, ils ne voyaient à l'Épine une apparition.

Il en était de même encore à l'Épine, à Saint-Memmie, à Châlons vers le milieu du xvie siècle, c'est-à-dire de 1530 à 1542 environ, époque probable à laquelle fut placé le fameux vitrail du chevet. La description de ce vitrail nous a été donnée par Povillon-Piérard qui malheureusement n'était pas grand clerc en la matière. Telle qu'elle est

1. Charles VII avait épousé une sœur de René, Marie d'Anjou.

néanmoins cette description est précieuse, et va nous suffire pour établir le symbolisme du sujet représenté : « *On remarque*, dit Povillon-Piérard, *sur le premier plan du tableau, un gros buisson tout garni de feuilles, au milieu duquel est l'image de la sainte Vierge tenant son fils Jésus entre ses bras.* » Voilà évidemment l'« espinei » victorin et voilà également la Vierge victorine. Mais qu'a vu Povillon-Piérard sur l'« espinei »; qu'a-t-il vu sur la tête de la Vierge? Deux symboles qu'il n'a pas compris et qui précisent le sens du symbole principal[1] : « *Sur le buisson*, nous dit-il, *est perché un hibou* » ; sur la tête de la Vierge est « *une étoile lançant un long rayon de lumière.* » Eh bien! le hibou qui est sur le buisson ne signifie pas autre chose que l'aveuglement obstiné du peuple juif, lequel est figuré par le buisson : *Noctua*, dit en effet la Clef de Saint-Méliton, *homines veritatis lucem fugientes*[2]. Quant à l'étoile qui étincelle sur la tête de la Vierge, elle n'est que la représentation figurée de l'antienne liturgique qui suit immédiatement l'antienne du Buisson de Moïse dans l'office du premier janvier : *Orta est stella ex Jacob : Virgo peperit Salvatorem.* C'est la même idée, celle de la perpétuelle virginité de Marie, exprimée par un double symbole. Le vitrail de l'Épine était donc un vitrail

1. Dans le *Buisson ardent* d'Aix, nous trouvons également un second symbole explicatif du premier. L'Enfant Jésus tient en main un miroir où il se reflète, lui et sa mère. C'est le *speculum sine macula* expliquant le *rubus ardens*.

2. Le hibou signifie les hommes qui fuient la lumière de la vérité.

éminemment symbolique, et il a fallu une dose d'ignorance plutôt sérieuse pour y voir une apparition[1].

Donc, en 1405, en 1445, en 1475, de 1530 à 1542, l'« espinei » était considéré comme une image, comme une figure et non comme une réalité. Il ne nous reste plus qu'à chercher quand, comment, pourquoi, par qui, cette image a cessé d'être comprise, et s'est métamorphosée en une apparition de la Vierge à un berger. Nous allons sourire.

La chose eut lieu vers 1624-1629; l'auteur du contresens fut le curé de l'Épine, maître Samuel Hacquin. Il était poète, et le symbolisme de Saint-Victor n'était pas pour lui sans mystères.

Or, à l'occasion d'un procès qu'il eut avec les Minimes qui tentaient alors de s'introduire à l'Épine, et qui réussirent à s'y introduire, maître Samuel Hacquin versa aux débats ce qu'il appelle « *la première figure de l'Invention de Nostre-Dame de l'Espine.* » C'est une curieuse gravure, signée Roussel, qui est, au dire de Samuel Hacquin, « *de toute antiquité en la dicte église.* » En réalité la gravure est de 1610-1590 environ, mais l'artiste s'est probablement inspiré d'une gravure plus ancienne. Elle est aujourd'hui conservée au presbytère de l'Épine et l'abbé Puiseux l'a reproduite, page 25.

1. Didron, dans ses *Annales archéologiques,* tome XXIV, 1864, nous a décrit également ce vitrail d'après des notes prises par lui en 1834. Il est beaucoup moins précis que Povillon-Piérard. Le seul détail intéressant à relever est que la Vierge du vitrail était *assise* et non debout. La Vierge du buisson d'Aix est assise également.

Sur cette gravure se trouve un « espinei » qui flambe; sur l'« espinei » se trouve une Vierge et son fils. En haut, un agneau monte vers l'« espinei » et semble conduire Moïse. En bas, Moïse gît renversé par la lumière de l'« espinei. » Jusqu'ici, rien que de très ordinaire. Mais sous cette image, on lit les deux vers latins suivants :

Agnus pandit iter; sub spina fulget imago
Virginis, humana non operata manu :

c'est-à-dire : « L'Agneau de Dieu (*agnus*), L'Agneau mystique est notre guide (*pandit iter*); dans l'« espinei » (*sub spina*)[1] nous apparaît brillante, éclatante, éblouissante (*fulget*) l'image symbolique de la Vierge (*imago Virginis*). Et cette image n'est pas, comme la tour de David, comme l'arche d'alliance, comme le jardin fermé, une image faite de main d'homme (*humana non operata manu*). C'est une image créée par Dieu et tirée de la nature. »

Ces vers, on le voit, ne sont autre chose que l'idée victorine d'Hugues, de Richard, d'Adam de Saint-Victor, de Pierre Riga, de Rutebœuf, du roi René. L'idée est subtile sans doute, mais elle est théologique et sensée. Au lieu de cette idée qu'a donc compris Samuel Hacquin?

Pour l'agneau, il ne s'est point rappelé le verset de Michée que tous les interprètes appliquent au Messie : *Ascendet*, PANDENS ITER *ante eos* (II, 13). L'allusion était pourtant textuelle : *Agnus* PANDIT ITER. Il ne s'est même pas rappelé :

1. Pour ce sens du mot *sub*, qu'on se rappelle seulement : *Deus qui nobis* SUB *sacramento mirabili*, etc.

Ecce Agnus Dei. De l'Agneau de Dieu il a fait un agneau véritable, et il a traduit :

L'Agneau monstre au Berger de la Vierge L'image.

C'était un premier contre-sens. De cet agneau sont nés plus tard « les agneaux » de Baugier, de Povillon-Piérard et de l'abbé Barat, les poétiques agneaux du cantique qui s'avancent en sautillant vers le buisson métamorphosé en astre pour les besoins de la mesure :

Seuls les agneaux
En joyeux sauts
S'élèvent à l'astre et l'entourent!

Après avoir fait un contre-sens pour : *Agnus pandit iter*, Samuel Hacquin en fit un second pour *sub spina* et un troisième pour *imago*. Il en résulta des choses étranges!

Sub spina a dû le gêner beaucoup : car enfin, lorsqu'il regardait sa gravure, il voyait, il ne pouvait pas ne pas voir que la Vierge était sur le buisson. Or, pourquoi les vers qu'il prétendait traduire la mettaient-ils sous le buisson? Être dessus ou être dessous ne sont pourtant pas synonymes, et tous les dictionnaires latins notent une nuance entre *sub* et *super*. Mais bah! il passa outre et traduisit résolument *sub spina* par une poétique périphrase. Il eut alors le distique suivant :

L'Agneau monstre au Berger de la Vierge L'image
Sous le feuillage espais d'un buisson espineux.

C'était un second contre-sens.

Mais quand on fait des contre-sens, on n'en saurait trop

faire! Samuel Hacquin, au lieu de donner au mot *imago* la signification très classique d' « image symbolique » lui a donné le sens matériel de « statue. » Il aurait dû se rappeler, car il était docteur en Sorbonne, la phrase de Cicéron : « *Imago est formæ cum forma cum quadam similitudine collatio*; c'est-à-dire : Le mot *imago* désigne la comparaison, le rapprochement que l'on établit entre deux choses qui ont quelque point de ressemblance. » C'était précisément le cas de la Vierge et de l' « espinei. » Mais Samuel Hacquin oublia Cicéron comme il avait oublié Michée et fit trois contre-sens dans un seul hexamètre!

Restait alors le fragment de pentamètre : *humana non operata manu*. En bonne logique il aurait dû traduire : « *Sous l'épinei brille une statue de la Vierge, et cette statue n'a pas été faite de main d'homme*! » Mais, faire sculpter une statue de pierre par les anges ou par Dieu est une audace devant laquelle, (il faut lui rendre cette justice), Samuel Hacquin recula effrayé. Il considéra donc le pentamètre comme non avenu et ne lui fit pas l'honneur d'une traduction! C'était plus prudent.

Satisfait alors de ce qu'il venait de découvrir, maître Samuel Hacquin signa fièrement sa traduction, ou si l'on veut, sa trouvaille. Puis il fit mettre ou mit lui-même en tête de l'image qu'il venait d'interpréter : *Invention de Notre-Dame de l'Épine, près Chalons en Champagne*. Pour une invention, c'était une invention[1].

1. Si l'on s'en rapporte à la photographie (car il m'a été impossible d'avoir à l'Épine, malgré trois voyages, communication de

Les Minimes d'ailleurs n'y contredirent pas, au contraire. Ils précisèrent même le sens d'*imago*, qui ne leur parut pas sans doute désigner assez clairement une statue. Pour cela ils empruntèrent un mot grec, le mot *icôn*, et lui donnèrent une forme latine. Dans leur joie de l'avoir trouvé, ils oublièrent que si le mot *icôn* a un *o méga* au nominatif, il prend un *o micron* aux autres cas et par conséquent a l'*o* bref. Ils inscrivirent donc au dessous de leur image les vers suivants dont le premier est faux :

Virginis ĪCŎNĒM spinoso in stipite pastor
Ut reperit, templum mox pia turba parat.

Mais il s'agissait bien d'*o* long ou bref, *méga* ou *micron* : l'important était de trouver un mot propre qui signifiât résolument une statue. Samuel Hacquin et les Minimes n'étaient d'accord que sur ce point, mais ils étaient d'accord sur ce point !

La statue était donc « inventée » et le troupeau d'agneaux existait en germe, quand en 1725 l'évêque de Châlons confia aux prêtres de son séminaire, à Messieurs de Saint-Lazare, l'ancienne église des victorins. Pour récompenser l'évêque, ces messieurs lui donnèrent une place d'honneur dans l'image des pèlerins qu'ils firent alors imprimer. Car, avant cette image du XVIII[e] siècle, il n'y avait point d'évêque dans le paysage. Povillon-Piérard en effet n'en a point signalé sur le vitrail[1]. Samuel Hacquin,

l'original) le mot *Invention* paraît avoir remplacé, après grattage, un mot primitif plus court : *Image* ou *Figure* probablement.

1. Didron non plus. Ce dernier cite seulement « les bergers », les « paysans » et les « bourgeois de Châlons. »

qui était curé, avait fait conduire sa procession de pèlerins par un curé. Les Minimes, qui étaient Minimes, avaient représenté, en avant du buisson, saint François de Paule, leur fondateur, et le bienheureux Gaspar Bon, une illustration plutôt terne de leur Ordre. L' « invention » de l'évêque ne remonte pas au delà des premières années du XVIIIe siècle. Elle est, historiquement parlant, tout particulièrement malheureuse. On sait en effet qu'en 1403-1405, aux environs de la date traditionnelle de l'Apparition, les marguilliers de l'Épine faisaient appel au roi contre l'évêque de Châlons, à qui ils déniaient (avec raison), le droit de connaître des ressources de leur fabrique! Mais ce n'était pas là, s'ils y pensèrent, des considérations capables d'arrêter les curés si hiérarchistes du XVIIIe siècle! Une fête religieuse sans évêque? Allons donc! L'évêque devait être de la fête. Ils l'invitèrent!

L'évêque y fut
Et l'on conclut
D'élever une basilique!

Le pauvre « espinei » victorin était désormais bien loin!

Et, comme de juste, une ville qui se respecte devant suivre son pasteur, Châlons fut représenté, bannières en tête, arrivant sur deux lignes pour contempler le miracle :

Châlons, tu vins :
Clercs, échevins,
Peuple, bourgeois, seigneurs et dames!

Ah! que nous voilà loin du mot initial de saint Augustin : *Spinosum populum Judæorum significabat rubus quo Moyses mittebatur!*

Mais, dira-t-on : Comment et à la suite de quelles circonstances, de quels bouleversements une pareille série de contre-sens est-elle devenue possible? Comment la tradition de l'« espinei » victorin que vous nous avez montrée vivante à la fin du xve siècle et même après 1529, (date de l'achèvement des chapelles latérales) a-t-elle pu dégénérer en cent ans et perdre toute signification mystique?

La faute en fut à deux événements très importants qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on s'occupe d'histoire ou de liturgie ancienne : 1° le Concordat de François Ier, en 1516, qui substitua pour 150.000 bénéfices la nomination royale à l'élection canonique et à la présentation aux cures; 2° le Concile de Trente, en 1563, qui supprima les anciennes liturgies diocésaines et monastiques pour les remplacer par la liturgie romaine. Voyons quels en furent les résultats à l'Épine et chez les victorins.

Le concordat de 1516 eut pour résultat forcé de faire tomber en commende la cure de l'Épine. « *Elle fut possédée*, nous dit Louis Grignon[1], *de* 1530 *à* 1545 *par Me Regnault de Caix, qui ne résidait point; de* 1546 *à* 1560 *par Mes François et Jaques Godet, chanoines de Châlons; en* 1561 *par Me Jean Gerveau, docteur en Sorbonne, habitant Paris; de* 1571 *à* 1594 *par Me Jacques Le Gorlier, chanoine de Châlons, archidiacre de Joinville*; *de* 1599 *à* 1612 *par Me Claude François, docteur en théologie, doyen*

1. *Le diocèse de Châlons, en 1405*, page 50.

du chapitre. » Donc, quand y arriva Samuel Hacquin, la cure était en commende depuis quatre-vingts ans et l'église était dans quel état! « *En* 1624, nous dit l'abbé Puiseux, (s'appuyant sur le rapport des Minimes de 1629), *l'intérieur de l'édifice présentait un étrange spectacle. Les habitants y avaient à demeure leurs coffres dans lesquels étaient conservés le linge et les habits de la famille. Plusieurs chapelles du rond-point en étaient complètement remplies. Le dimanche on y changeait de vêtements. On serrait aussi dans ces coffres les provisions : « fromage, beurre, huile et autres nécessités du ménage », qui entretenaient dans l'édifice une « infection » insupportable. Les bestiaux occupaient la chapelle de sainte Catherine*[1]. » Que pouvait devenir au milieu de ces coffres, de ce linge, de ce fromage, de ce beurre, de ces bestiaux, le symbole si mystique, si subtil de l' « espinei » victorin? On ne le devine que trop. Les curés d'ailleurs qui se succédaient, souvent sans résider, lisaient fort peu Hugues, Richard, Adam de Saint-Victor, et ne trouvaient nulle part dans leur Missel, qui était le Missel de Châlons ou d'ailleurs, la jolie strophe à la Vierge de l' « espinei » :

Salve, du filz Dieu mère digne,
Flour d'espine issant sans espine,
Flour en qui n'y a pointure!
Nous pécheours, nous l'espiney :
Chascun de nous est espiné,
Mes tu es de péchié pure[2].

1. Pages 73-74.
2. Traduction du xve siècle. — Cf. Léon Gautier, première édition, I, 193-194.

Encore, s'il n'y avait eu que les cures qui fussent tombées en commende ! Mais les abbayes, elles aussi, y tombèrent. Le dernier abbé régulier de Saint-Memmie fut Edmond Sorel. Il avait obtenu ses bulles le 8 des calendes de décembre 1540. Ce fut donc — heureusement — de son vivant que furent placés à l'Épine les autels de l'abside qui sont tous datés de 1542[1]. Il rebâtit le monastère de Saint-Memmie, détruit par les Châlonnais 1543 (1544), lors de l'arrivée des Impériaux, et mourut en 1563 : *Edmundus Soret seu Sorel*, dit le Gallia Christiana, *regularium ultimus*, *bullas obtinuit VII cal. Decembris*, *anno* 1540. *Monasterium reædificavit. Extinctus est anno* 1562, *id est* 1563. A cette date donc, l'abbaye de Saint-Memmie tomba en commende et fut mise au pillage par son abbé, un clerc du diocèse de Turin, habitué comme tel au Bréviaire et au Missel de son pays, n'entendant rien par conséquent aux traditions de Saint-Victor. Il avait nom Vespasien Gribaldi. Et, pareil au Vespasien de l'antiquité, cet Italien sut faire argent de tout. Il obtint ses bulles le 14 des calendes de février 1565. Durant les dix années qui suivirent, (il faut vraiment le lire au *Gallia* pour le croire), il vendit la table d'autel qui était d'argent, les calices, les cloches (!), presque tous les vases sacrés d'argent et d'or : *Vespasianus Gribaldi, clericus diæcesis Taurinensis, bullas obtinuit XIV cal. Februar. anno* 1564, *id est* 1565. *Tabulam argenteam, calices, campanas, omnia fere sacra vasa tam aurea quam*

1. Il est probable d'ailleurs que des autels provisoires avaient été placés dans les chapelles dès qu'elles furent achevées et avaient reçu le vocable qu'ils ont conservé en 1542.

argentea dilapidavit! Son successeur, Edmond de Laage, ne valut guère mieux, s'il ne valut pas moins. Gribaldi avait respecté la crosse de l'abbé, car il était clerc et probablement la portait. Edmond de Laage était conseiller d'État. Que pouvait-il faire d'une crosse ? Il la vola ! Et ainsi disparut le « bâton de Saint-Memmie » : *Edmundus de Laage, regi a sanctioribus consiliis, abbatiam tenebat annis* 1575 *et* 1586. *Baculum pastorale rapuit.* Ce n'est pas tout, il vendit la plupart des propriétés du monastère : *prædia monasterii bene multa divendidit.* Comprend-on qu'avec des bestiaux dans l'église de l'Épine et des Vespasien Gribaldi et des Edmond de Laage dans l'abbaye de Saint-Memmie, la tradition victorine de l'« espinei » ait pu s'effacer des esprits et disparaître ?

Le concile de Trente d'ailleurs vint lui porter le dernier coup. Dans son désir très louable de faire cesser une diversité liturgique peut-être exagérée, il décida le remplacement, par le Missel et le Bréviaire romains, de toutes les liturgies diocésaines et de toutes les liturgies monastiques[1]. Les anciens Missels et les anciens Bréviaires non seulement furent mis au rebut, mais furent détruits par ordre, et sont devenus d'une rareté extrême. Des trois éditions, par exemple, du Missel de Châlons, antérieures au Concile de Trente, il reste aujourd'hui cinq exemplaires connus : un exemplaire de

1. Le concile avait mis à la chose de sages tempéraments. Mais on n'en tint aucun compte, et l'on détruisit, par zèle, une foule d'usages et de prières qu'on eût pu et dû conserver. On fut plus romain que Rome !

1489, conservé à la Nationale; un exemplaire de 1509, conservé à l'Arsenal; trois exemplaires de 1543, conservés : deux à la Nationale et un chez M. le curé de Saint-Alpin, à Châlons-sur-Marne. Cela donne l'idée de la destruction qui suivit le concile de Trente. Eh bien, le Missel victorin de 1529 n'échappa pas au sort commun. On n'en connaît que quatre exemplaires : deux à la Nationale, un à l'Arsenal, un à Londres au British Museum. C'est tout. Or, avec les Missels victorins disparut à tout jamais la tradition victorine. La fameuse prose où se lisait la strophe :

Salve, Verbi sacra parens,
Flos de spina, spina carens,

la prose qui avait mérité à Adam un salut de la Vierge à l'Épine, disparut, elle aussi, dans le naufrage commun. Nous savons qu'elle fut en usage à Saint-Victor, jusqu'en l'an 1622, date où les victorins adoptèrent le Missel réformé du Concile de Trente : *In Ecclesia nostra victorina haec Prosa... recitari solebat usque ad annum Christi* 1622, *quo Missæ reformatæ juxta decretum sacrosancti Concilii Tridentini obsequium præstitimus*[1]. Donc : 1516, concordat de François Ier; 1530, introduction des curés commendataires à l'Épine; 1563, fin du Concile de Trente; 1565, introduction des abbés commendataires à Saint-Memmie; 1622, fin, à Saint-Victor même, de toute liturgie victorine; 1624-1629, contre-sens de Samuel

1. Bibl. Nat. Ms. 14376, page 162 verso.

Hacquin, suivi de toutes ses conséquences. Le Concordat de 1516 et le Concile de Trente avaient tué le symbolisme de l'« espinei. » Et cependant si l'on veut lire le *Catéchisme du Concile de Trente*, on y trouvera un chapitre intitulé : *Figures de la Conception et de la Nativité du Christ*. Or, parmi ces figures est le buisson de Moïse : *Rubus quem Moyses vidit ardere et non comburi*[1].

1. Un prêtre du diocèse de Châlons, sachant que j'étudiais les origines de l'Épine, m'a signalé, et je l'en remercie, ce passage étrange de M. Huysmans : *Il existe encore à l'heure actuelle deux églises, l'une en Belgique, l'autre en France, où, lorsqu'on va prier devant une statue de la Vierge, le sort qui vous a lésé rebondit sur vous et va frapper votre adversaire.*

— Bah!

— Oui, l'une de ces églises est à Tongres, à dix-huit kilomètres de Liège et elle porte même le nom de Notre-Dame de Retour; l'autre est l'église de l'Épine, un petit village près de Châlons. Cette église a été autrefois bâtie pour conjurer les vénéfices qu'on pratiquait à l'aide d'épines qui poussaient dans ce pays et qui servaient à transpercer des images en forme de cœur... Cette contrée a été de tout temps un des foyers les plus véhéments du Satanisme. (LA BAS, 3e édition, 343-344.)

J'ai fait demander à M. Huysmans d'où il tenait ce renseignement. Il le tient, paraît-il, d'une satanique de Lyon ! — On comprendra, j'espère, que je ne perde pas mon temps à parler histoire avec une satanique, même lyonnaise !

III

LE MONUMENT ET LE PÈLERINAGE

Étudions maintenant, comme *confirmatur* à tout ce qui précède, l'église de l'Épine elle-même, non pas malheureusement avec les yeux de M. du Sommerard, non plus — heureusement — avec les yeux de l'abbé Barat, mais avec les nôtres : *Lapides clamabunt.* Malgré toutes les mutilations que lui ont fait subir les siècles, la révolution, d'intempestives et ignorantes restaurations, cette merveilleuse église de l'Épine nous crie qu'elle est une construction des victorins, des victorins de Châlons, des victorins de Saint-Memmie qui y ont mis leur marque indéniable ; et cela, en l'honneur, non pas d'une apparition miraculeuse qui n'est nulle part, mais en l'honneur d'une dévotion spéciale qui est partout, la dévotion à la Vierge de l' « espinei » figure de la perpétuelle virginité de Marie. Elle nous démontrera, cette pauvre église si longtemps incomprise, qu'elle a subi jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, certainement jusqu'en 1542, une influence victorine intense; elle nous livrera l'explication de ses gargouilles qui sont obscènes et ses pèlerinages d'enfants « voués » qui viennent encore aujourd'hui, de tous les coins de la

Champagne; au 15 août et au 8 septembre, promettre à la Vierge au « buisson » de s'habiller en blanc.

D'abord, sur le grand portail, à droite et à gauche d'un monumental crucifix (que nous expliquerons à son heure), on voyait jadis, « *deux figures d'homme et de femme ayant un costume religieux.* » La phrase est de Povillon-Piérard (page 13). On remarquait « *près du Christ, d'un côté une figure d'homme, de l'autre une figure de femme, portant toutes deux un costume religieux.* » La phrase est de l'abbé Barat (page 62). Que signifiait cet homme? Que signifiait cette femme? Que signifiait ce costume religieux[1]?

Amour, délice et orgue étant du masculin au singulier, Povillon-Piérard a vu dans figure de l'homme : l'*amour* de l'instruction chrétienne! La *prière* et la *méditation* étant au contraire des substantifs féminins, il a vu dans la figure de la femme la *prière* et la *méditation*. L'abbé Barat s'est empressé de donner son adhésion à un symbolisme aussi peu compromettant, et il a imprimé : « *La figure de droite a les yeux fixés sur un livre ouvert*; *celle de gauche les mains jointes dans l'attitude de la prière. L'artiste n'aurait-il pas voulu indiquer qu'on ne doit venir dans le temple que pour s'instruire de la doctrine de J.-C. ou pour prier?*[2] » J'ai vainement désiré savoir ce qu'a pu penser l'abbé Puiseux de cet homme et de cette femme « qui ne sont pas des

1. S'il s'agissait ici d'un renseignement archéologique, je suspecterais probablement le témoignage de Povillon-Piérard et de l'abbé Barat; mais il s'agit de savoir s'ils ont vu un personnage imberbe et un personnage barbu. Leur compétence, en ce cas, est hors de doute.

2. Page 62.

gargouilles » et qui « portent un costume religieux. » L'abbé Puiseux les a sans doute vainement cherchés, car la femme du moins n'existe plus! Un architecte inintelligent, lors d'une restauration postérieure, l'a en effet dotée d'une barbe qui l'a du coup métamorphosée en homme! L'abbé Puiseux a donc passé sous silence cet homme et cette femme, et c'est chose regrettable, car ils donnent à eux seuls l'explication de l'église entière. Si nous ouvrons en effet l'*Histoire des Ordres religieux* par P. Helyot, tome II, et si nous y cherchons à quel ordre appartient le « costume religieux » des deux figures de l'Épine, nous voyons qu'elles portent le costume victorin. Or, nous savons ou devons savoir, qu'il existait des religieuses victorines. Elles avaient même des abbayes ou plutôt des « parthénons » en Champagne : l'un au diocèse de Reims sous le vocable de Saint-Étienne ; l'autre auprès de Troyes, à Foissy, car on lit dans le Nécrologe de Saint-Victor : *Id. Maii, commemoratio sororum monasterii Sancti Johannis Evangelistæ de Fossiaco prope Trecas*[1]. Voilà donc un homme et une femme, (puisque homme et femme il y avait), qui nous disaient, non pas : « Ayez l'amour de l'instruction chrétienne et de la prière » ; mais : « Cette église-ci fut fondée par des victorins, un ordre qui comptait des frères et des sœurs! » Une foule de petites figures victorines existent d'ailleurs

1. Bibl. Nat. 17375, fonds latin, p. 472. « Aux Ides de mai, commémoration de nos sœurs du monastère de Saint-Jean l'Evangéliste de Foissy, près Troyes. » — Ce parthénon se réunit d'ailleurs à l'ordre de Fontevrault une vingtaine d'années après la construction du portail de l'Épine.

sur le portail et les gargouilles. L'abbé Puiseux signale (p. 37) sur le portail « *un moine lisant avec un pince-nez* », et l'abbé Barat nous dit à propos des gargouilles : « *A l'Épine, presque toutes ces figures d'hommes ou d'animaux, plus ou moins grimacières, sont revêtues de capuchons de moines. Pourquoi cette particularité? Les artistes se seraient-ils déjà sentis atteints des idées que le moine Luther mit en vogue dans un certain monde*? » — Laissons tranquille le moine Luther qui n'a pas plus de raisons que Jeanne d'Arc pour venir à l'Épine, et restons en France, en Champagne, à Châlons, à Saint-Memmie chez les victorins!

Le portail de droite avec sa flèche et le portail de gauche (sans sa flèche ancienne malheureusement) vont nous crier d'ailleurs, l'un Saint-Victor et l'autre Saint-Memmie. On sait qu'au Moyen-Age une abbaye-mère avait seule le droit de se construire une église avec deux flèches d'égale hauteur[1]. Les abbayes-filles (comme Saint-Memmie dont relevait Toussaints) devaient au contraire, en signe de dépendance, construire deux flèches de hauteur inégale. Les victorins de Saint-Memmie n'ont pas manqué à cette règle. La flèche de gauche, nous le savons, est aujourd'hui et a toujours été moins élevée que celle de droite. Elle ne peut malheureusement nous donner aucune indication utile, car elle fut détruite en 1798, par Claude Chappe qui y installa son télégraphe aérien.

1. Cette règle a été contestée, je le sais. Mais on s'est appuyé pour le faire sur des exceptions qui au contraire la confirment.

Mais si cette flèche n'existe plus, le porche correspondant a été conservé et il suffit à nous démontrer que ce côté de l'édifice doit nous rappeler l'abbaye de Saint-Memmie. Que trouvons-nous donc en effet sur ce porche? Une chose bien curieuse, et qu'on ne retrouverait peut-être nulle part ailleurs. Nous avons déjà sur le porche principal un grand Christ en croix. Nous retrouvons, sur le porche de gauche, encore un Christ en croix. N'est-il pas vrai que pareille pauvreté d'invention semble à première vue assez bizarre? Or, tout s'explique, tout devient clair si l'on veut se demander quelle était la marque distinctive de l'abbaye de Saint-Memmie. Cette marque, nous la connaissons, sans erreur possible. Elle figure en effet sur les fers de reliure de cette abbaye au XVIe siècle, à l'époque même où furent exécutées les sculptures des porches. Cette marque est Notre-Seigneur en croix, ayant à ses côtés la Sainte Vierge et saint Jean. Pour s'en convaincre il suffit de demander, à la bibliothèque de Châlons, un volume à reliure ancienne, ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Memmie. Je signale en particulier le bréviaire d'un abbé de Saint-Memmie aux environs de l'an 1500, qui porte la cote 5 (6), et dont nous reparlerons bientôt.

Mais, si le porche de gauche nous dit Saint-Memmie, le porche et la flèche de droite nous disent Saint-Victor, fin XVe siècle. Comment cela et pourquoi?

Il eût été difficile de donner comme pendant à la marque de Saint-Memmie la marque de Saint-Victor. En voici la raison. Cette marque n'est pas un saint mais un emblème. C'est, nous l'avons vu, une croix rayonnante à huit branches

(autrement dit l'escarboucle à huit rais fleurdelisés), qui se trouve, elle aussi, sur les fers de reliure de Saint-Victor. Il était donc impossible liturgiquement de sculpter, comme pendant au Christ de Saint-Memmie, une sorte de roue ornée d'un moyeu et de huit rayons terminés chacun par une fleur de lys! En conséquence, au lieu de mettre cet emblème sur le porche de droite, on le monta jusqu'à la grande flèche correspondante, et, pour que les huit rayons victorins et leurs fleurs de lys y pussent trouver place, on fit cette flèche octogonale. Il en résulta une couronne très gracieuse, identique à celle qui se trouve en haut de la première page du Missel victorin de 1529. Or, comme il était écrit que pas un détail de l'église de l'Épine n'échapperait à un contre-sens, Baugier nous a déclaré (et on l'a cru) qu'il fallait voir là une couronne royale : « *Le Roy Charles VII*, dit-il, *fit présent à l'église de l'Épine d'une somme considérable qui fut employée à construire le second clocher qui fut élevé plus haut que le premier*[1], *et que l'on couronna d'une couronne royale comme une marque de la protection du Prince*[2]. » Povillon-Piérard a répété

1. Quand Charles VII vint à l'Épine, quatre travées seulement de la nef étaient finies. Le second clocher, pas plus que le premier, n'était alors en construction. Rien de ce qu'affirme ici Baugier ne résiste à l'examen.

2. Dans le Mémoire des Minimes de 1629 on lit qu'il y avait des fleurs de lys « *aux portaulx, sur les tours et mesme sur la tribune ou jubé, où il y a trois grands écussons relevés en bosse.* » Par malheur les Minimes n'ont compté les fleurs de lys que sur les « portaulx. » Sur les « tours » elles sont au nombre de huit et forment la couronne victorine. Sur les « portaulx elles étaient, nous disent les Minimes, « *au nombre de sept.* » Cela fait quatre de trop pour

consciencieusement l'assertion de Baugier; l'abbé Barat a répété non moins consciencieusement l'assertion de Povillon-Piérard, et l'abbé Puiseux a répété à son tour l'assertion de l'abbé Barat. Le malheur est que Charles VII (la chose est aujourd'hui démontrée) n'a jamais donné de « somme considérable » à l'Épine et qu'il n'y avait aucune raison par conséquent, absolument aucune, de faire crier : Vive le roy, à la plus haute flèche de cette église. L'amusant de ce premier contre-sens est qu'il en a produit un second. Quand l'empereur Napoléon III, qui avait la main large pour les restaurations d'églises, versa, lui, effectivement, 50.000 francs pour la reconstruction de la petite flèche, on crut très ingénieux de donner un pendant aux prétendues fleurs de lys royales. On sculpta donc huit fois les aigles de l'Empire sur la flèche de Saint-Memmie, et on lui fit crier : Vive l'Empereur! Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient; seulement, si les vieux victorins de l'Épine reviennent parfois en ce monde, je les soupçonne fort d'esquisser un sourire!

L'escarboucle à huit rais fleurdelisés, qui caractérise Saint-Victor, ne figure donc pas sur le porche de droite. Mais elle y est remplacée par une autre marque victorine, je veux dire, le saint le plus populaire du xve siècle, saint Sébastien, que l'on invoquait alors contre la peste. Or, où

signifier les armes de France, car depuis Charles VII, les fleurs de lys de France doivent toujours être au nombre de trois, pas plus. Ne paraît-il pas vraisemblable, si les Minimes en ont compté sept, qu'une des huit fleurs de lys victorines, avait disparu, effritée par le temps?

donc étaient, en France, les reliques principales de saint Sébastien? Elles étaient dans la crypte de Saint-Victor à Paris, auprès de la Vierge « à l'Épine » qu'Adam jadis avait vue sourire. Elles y étaient conservées dans deux reliquaires d'argent. Le premier pesait 35 marcs et contenait : *Brachium et dentem sancti Sebastiani.* Le second pesait 30 marcs et contenait : *Partem brachii juncturamque et partem femoris.* Les *Antiquités de Saint-Victor* s'étendent longuement sur ces reliques insignes[1]. Or, en 1453, à la date même où l'abbé Puiseux nous montre Étienne Poutrise, un Châlonnais (et non un Anglais), travaillant à achever le portail de l'Épine, que se passait-il à Saint-Victor? Paris était ravagé par la peste et Guillaume Chartier, archevêque de Paris, donnait, le 28 novembre, des bulles d'indulgence en faveur de ceux qui feraient le pèlerinage de saint Sébastien à Saint-Victor. Ce n'est pas tout. Le 20 mai 1467, antérieurement encore aux sculptures du portail de l'Épine, l'archevêque de Paris fit porter processionnellement ces reliques de l'abbaye de Saint-Victor à l'abbaye de Sainte-Geneviève, afin d'obtenir la cessation de la peste. On pense si les victorins eurent alors, comme

1. Sur la relique de saint Sébastien conservée à Saint-Victor, on lit dans l'abbé Lebœuf, *Histoire de la Ville et de tout le Diocèse de Paris*, Féchoz, 1883, tome I, page 338 : *On sçait que l'évêque de Paris la fit visiter l'an 1347, à l'occasion de la peste; qu'elle fut portée en Procession à Sainte Geneviève au sujet d'une autre peste de l'an 1467, et que quatre Évêques de Paris du* XIVe *et du* XVe *siècles, favorisèrent de Privilèges la Chapelle où on la conservoit.* » Parmi ces quatre évêques doit précisément figurer Guillaume Chartier en 1453.

toute la France, comme le monde catholique tout entier, une vénération spéciale pour le saint « à la mode » dont ils avaient le bonheur de posséder les reliques; et l'on s'explique pourquoi saint Sébastien figure sur le porche de droite, sur le porche de Saint-Victor, à Notre-Dame de l'Épine.

Afin de confirmer, si besoin était, cette double explication du Christ en croix, représentant l'abbaye de Saint-Memmie, et de saint Sébastien, représentant l'abbaye de Saint-Victor, je demande la permission d'ouvrir ici, sous les yeux du lecteur, le bréviaire d'un abbé de Saint-Memmie qui porte à la Bibliothèque de Châlons la cote 5 (6). Avant d'arriver où je veux en venir, certaines explications sont indispensables.

Ce bréviaire a été catalogué faussement comme bréviaire de Châlons. On a trouvé en effet au calendrier la fête de Saint-Memmie, la fête de Saint-Alpin, etc. Et, de la présence de ces fêtes, on a conclu à un bréviaire diocésain. C'est une erreur. En effet, on lit, *ad finem : Ex libris monasterii Sancti Memmii Catalaunensis*, 18 *Aug.* 1626. Nous sommes donc en face d'un volume appartenant en 1626 au monastère de Saint-Memmie. Il en porte d'ailleurs la marque sur les plats; soit : le Christ en croix, la Vierge et saint Jean. Mais ce volume a-t-il été composé pour le monastère, à l'usage du monastère? La chose est importante pour les conclusions que nous allons en tirer dans un moment. Eh bien, aucun doute n'est possible, ce volume a été écrit par un victorin pour les victorins de Saint-Memmie. Nous lisons en effet, rubriquées, page 84, les lignes

suivantes que personne n'a remarquées, où divers mots ont été mal grattés et peuvent être facilement rétablis : *Hic liber est* [*de abbatia S. Memmii*] *catalaunensis* [*et ad usum ejus...*] *scriptus et perfectus per manum* [*fratris*] *Nicholay Guioti, curati de Changesyo, anno Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo quarto*[1]. Nous sommes donc en face d'un bréviaire écrit par le victorin Nicolas Guyot, curé de Changy, en 1464, pour l'abbaye de Saint-Memmie et à son usage. Or que fut Nicolas Guyot?

Six ans après avoir écrit le bréviaire qui nous occupe, Nicolas Guyot fut élu abbé de Saint-Memmie et gouverna l'abbaye 18 ou 19 ans : *Nicolaus Guyot*, lisons-nous dans le Gallia Christiana, *ex parocho Changei electus anno* 1470; *obiit VIII Idus Martii, anno* 1488, *id est* 1489. Nous voilà donc avec un bréviaire victorin, écrit pour l'abbaye de Saint-Memmie par un victorin contemporain de Louis XI. Par malheur les premiers feuillets du bréviaire sont d'origine moins ancienne. Or, parmi ces premiers feuillets, il en est un des plus intéressants. C'est le feuillet 8. On y trouve, nous dit le Catalogue de Châlons, « *une miniature effacée représentant un abbé de l'ordre de Cîteaux à genoux devant la Vierge. Ce feuillet a été refait au* XVIe *siècle.* » Un abbé de l'ordre de Cîteaux, en tête d'un bréviaire de l'ordre de Saint-Victor, serait un contre-sens. J'ai donc tenu à voir le bréviaire. J'ai vu l'abbé; il n'est pas cistercien : il est victorin. Il a une crosse : le bâton de Saint-Memmie, et il est à genoux devant une Vierge-Mère identique (j'arrive

1. Page 26, une erreur typographique me fait dater ce bréviaire de 1564, au lieu de 1464.

à mon sujet) à celle qui se trouve au-dessous du crucifix monumental de l'Épine, entre le Christ, la Vierge et saint Jean (abbaye de Saint-Memmie), et saint Sébastien (abbaye de Saint-Victor). Or, dans l'encadrement de ce feuillet 8, se voit un écusson qui n'est pas un écusson de noblesse composé selon les règles du blason, mais un écusson de fantaisie. Il est *d'argent*, *à une branche d'épine au naturel*, *issant d'une tige; avec*, *en chef*, *une étoile d'azur*. Mais, ce blason fantaisiste, que nous indique-t-il donc? — Que nous sommes en face de la Vierge à l'épine, de la Vierge à l'« espinei » victorin, devant qui prie un victorin, successeur de Nicolas Guyot, l'abbé de Saint-Memmie. L'étoile d'azur qui est au-dessus de la branche d'épine rappelle cette autre étoile qui était au-dessus de la tête de la Vierge dans le vitrail symbolique du transept! Le vitrail était du XVI[e] siècle, l'image du bréviaire est du XVI[e] siècle. Le vitrail explique l'image, et réciproquement. Or, quelles sont donc les prières que récite l'abbé de Saint-Memmie devant la Vierge à l' « espinei? » La première s'adresse à Notre-Dame de l'Épine : c'est la formule victorine : *Obsecro te*, *Domina... Virgo ante partum*, *virgo in partu et virgo post partum.* La seconde s'adresse à saint Jean et à la Vierge au pied de la croix : *O duæ gemmæ cælestes*, *Maria et Johannes.* La troisième (en vers) s'adresse à saint Sébastien :

O quam mira refulsit gratia
Sebastianus miles inclytus, etc.

Toute idée du grand portail de l'Épine et des deux porches secondaires est là.

Quand je dis « toute l'idée », je commets une exagération. Au dessus de la Vierge en effet, entre un victorin et ce qui fut jadis une victorine, se dresse, en haut du porche principal de l'Épine, un colossal crucifix. Ce crucifix, comme ornement premier d'une Notre-Dame est assez inattendu. On comprendrait plutôt une Vierge qu'un crucifix ; c'est évident. Mais, si nous pénétrons dans l'église même, si nous nous avançons jusqu'au grand autel, nous nous trouvons en présence d'une anomalie apparente plus inattendue encore. Le grand autel en effet n'était pas autrefois consacré à Notre-Dame. Au XVIe siècle il était consacré à la Sainte-Croix. « *En creusant*, dit l'abbé Puiseux, page 32, *les fondations du nouvel autel, on a retrouvé les fondations d'un autre autel, antérieur à celui de* 1732. *Une inscription qui se lit sur la bordure du sanctuaire* : Altare Sanctæ Crucis, *permet de supposer* (pourquoi permet ?) *que cet ancien autel avait pour titre : Autel de la Sainte Croix.* » Donc sur le portail principal nous trouvons la Croix, sur l'autel principal nous trouvons la Croix et l'église s'appelle Notre-Dame de l'Épine. Pourquoi cette anomalie ?

L'abbé Puiseux, qui a entrevu la difficulté, a cherché à la résoudre d'une bien singulière façon : *On peut*, dit-il, *rapprocher de ce titre* (du grand autel) *le don de* « *deux petites portions du bois de la vraye Croie* » *fait à N. D. de l'Épine en* 1553 (page 32). — Or, (page 49), l'abbé Puiseux lui-même a imprimé (note 1) : *On lit derrière l'autel l'inscription : Altare S. Crucis*, 1542, *dont il est question page* 32. Comment peut-on, si l'autel de la Sainte-Croix, —

et l'inscription le dit expressément — a été construit en 1542, comment peut-on expliquer ce titre initial par un don de 1553, postérieur au titre de onze années? Force nous est évidemment de chercher autre chose. Interrogeons donc une fois de plus les *Antiquités de Saint-Victor*. Elles vont nous donner la clef de la Croix du grand portail et de la Croix du grand autel.

Elles renferment en effet un chapitre tout entier[1] intitulé : *De primigeniis reliquiis in Ecclesia Sti Victoris depositis*. Or, en tête de ces reliques, conservées à Saint-Victor « de toute antiquité », figure la Croix d'argent doré, dite de saint Éloi, une croix on ne peut plus célèbre, qui faisait partie de la chapelle des rois de France et que Louis VI donna aux victorins lors de leur fondation. *Perstant ad hæc tempora, illa (Ludovici VI fundatoris) pietatis vestigia, in cruce argentea deaurata, veteri cælatura apprime exsculpta a Beato Eligio, ut est antiqua traditio.* Cette croix d'argent doré renfermait du bois de la vraie Croix donné à Saint-Victor en 1169 par Jean, évêque de Césarée-de-Philippe[2]. C'est cette croix, on a eu tort de ne pas le remarquer, qu'Adam célèbre dans sa fameuse prose *Laudes Crucis* ; c'est à elle, « la gloire spéciale » de

1. Bibl. Nat. Ms. 14376, p. 135 verso.

2. Les *Antiquités de Saint-Victor* ne se prononcent pas, je tiens à le dire ici, sur le donateur de la relique de la vraie croix. Or, 1° il y avait du bois de la vraie croix dans la croix de saint Éloi ; 2° l'évêque de Césarée en donna une seconde parcelle en 1169; 3° le neveu du pape Grégoire IX en donna une troisième parcelle en 1289. — Si je me prononce pour 1169, c'est à cause de la prose d'Adam, composée à cette époque.

l'ordre victorin qu'il a, lui, appliqué les vers suivants, dont on a fait ensuite une banale adaptation à tous les chrétiens :

Laudes crucis attollamus,
Nos qui crucis exultamus
SPECIALI *gloria.*

C'est cette Croix « spéciale » qui donne à ceux qui la possèdent un courage spécial, un courage supérieur, lequel fait d'eux des victorieux, des victorins :

Ista suos fortiores
Semper facit et VICTORES *!*

C'est cette croix royale enfin dont les victorins ont fait leur bouclier, leur « *scutum fidei* », comme il est dit dans leur devise[1] : ce bouclier de la foi que les coups les plus durs ne détruiront jamais et que les enfants de Saint-Victor doivent prendre aux mains fatiguées du Christ, pour le porter, au lieu et place de leur chef, avec toute la vaillance de leur âme :

Sincere scutum fidei durabile sumant
Victores, Christo pro duce, magnanimi.

Cette croix de saint Éloi, cette croix victorine, ce « bouclier de la foi » explique l'*Altare Santæ Crucis* de l'Épine ; elle explique le grand Christ du portail principal ; elle explique les sculptures qui l'avoisinent, ces sculptures où l'abbé Barat découvrait l'apparition de la Vierge dans un buisson, mais sans pouvoir y distinguer la Vierge ni le

1. La devise des victorins est reproduite sur la dernière page du Missel de 1529. C'est de là que je la tire.

buisson. Nous devons y voir simplement l'histoire de la vie du Christ, considéré comme chef, *Christo pro duce*, comme modèle spécial des victorins : *tota vita Christi crux fuit et martyrium.*

Mais revenons au jubé et aux deux autels qui s'y trouvaient jadis. L'autel qui correspondait au bras droit de la croix victorine, l'autel qui faisait, sous le jubé, pendant à l'autel de la Vierge de l'« espinei », était autrefois consacré à saint Éloi[1]. L'amour de la symétrie fit qu'un brave curé le dédia un jour à saint Joseph. La Vierge et saint Joseph, en effet, n'était-ce pas plus indiqué que la Vierge et saint Éloi? Puis vint Monseigneur Sourrieu, qui, sous prétexte d'harmonie des lignes, supprima purement et simplement (sans se douter qu'il faisait du vandalisme) l'ancien autel de saint Éloi. Je ne voudrais pas médire de l'harmonie des lignes, ni de l'amour de la symétrie. Mais il y avait à l'Épine une harmonie supérieure : celle des idées, et l'autel de saint Éloi avait sa place marquée à côté de l'autel de la Croix victorine, de la Croix de Louis VI, que saint Éloi avait sculptée, en artiste qu'il était : *apprime exsculpta a Beato Eligio!* Saint Éloi d'ailleurs était en grande vénération (et la chose se comprend) chez les victorins qui lui

1. On lit dans le procès-verbal de la visite faite en 1727, le vendredi 14 novembre, à l'église de l'Épine, par Mgr Nicolas de Saulx-Tavannes : « *Huit petits autels, le premier sous l'invocation de la Sainte Vierge ; le second sous l'invocation de Saint Éloi, tous deux fermés de balustres.* » Archives de la Marne G, 105, p. 53.

chantaient, entre autres, cette prose où ils jouaient sur son nom :

Eligentis et electi
Nomen habens, fidem recti
Tenuit Eligius[1] *!*

L'autel de la Croix appelait donc l'autel de saint Éloi, là où il était, sous le jubé. Il appelait également l'autel de la Vierge à l'« espinei », là où il fut si longtemps, là où il serait encore sans Monseigneur Sourrieu qui crut bon de remplacer l'autel par une colonne!

Et cependant, tous ceux qui se sont occupés plus ou moins archéologiquement de l'Épine, ont critiqué l'emplacement choisi pour l'autel de la Vierge. Les uns auraient préféré le chœur; les autres la chapelle du chevet. L'abbé Barat était de ce dernier avis : *La chapelle du chevet*, dit-il, *aurait pu devenir la principale chapelle absidale, si, dès le principe, on y eût placé la statue dont la découverte a donné naissance à cet édifice, au lieu de la déposer sous le jubé, endroit le moins convenable à cette destination* (page 97). — Mais d'abord qu'est-ce que l'abbé Barat entendait par *dès le principe?* Était-ce 1236-1212? Non, puisqu'il ignorait ces dates. Était-ce 1419-1400? Ce serait tout aussi grave, car la chapelle du chevet ne fut construite que de 1509 à 1524. Comment donc y placer « dès le principe », dès 1400, dès 1419, la statue

1. A Saint-Denys de Reims existait une autre prose spéciale qui débutait ainsi :

Sexus omnis convolet
Ad sollemne gaudium.

miraculeuse? De plus : *endroit le moins convenable à cette destination* est dur! On me permettra de demander grâce en faveur des victorins, qui ont, au contraire, choisi pour cette statue l'endroit « le plus convenable à sa destination », étant donné le symbolisme adopté par eux dans l'église de l'Épine. En effet la Croix de saint Éloi, la fameuse Croix victorine en l'honneur de laquelle était consacré le grand autel, offrait une particularité sur laquelle il importe de fixer un moment l'attention. Elle contenait sans doute, au centre, des reliques de la vraie Croix, mais aux deux bras du reliquaire pendaient, attachées à des chaînettes d'argent et renfermées dans des cercles d'argent doré, un certain nombre de reliques secondaires : *In illa cruce fundatoris appendent hinc et hinc, cum catenulis argenteis circuli argentei deaurati sex, sacrarum reliquiarum fragmenta continentes.* Et quelle était la première relique de gauche? C'était précisément une relique qui symbolisait la dévotion des victorins à la perpétuelle virginité de Marie, c'était un fragment du buisson de Moïse, de cet « espinei » de Judée, de ce « bouchon Sinaï » qui leur tenait tant à cœur : « *A sinistris... per opercula crystallina... inseritur de Rubo Moysis*[1]. » Donc la Vierge de l'Épine est encore aujourd'hui à la place, à la seule place qui lui convienne. Il suffirait pour remettre tout en ordre de faire disparaître les « enjolivements » exécutés par la maison Poussielgue-Rusand, quartier Saint-Sulpice, à Paris, vers 1889. On

1. Bibl. Nat. Ms. 14376, page 136.

supprimerait l'édicule — ridicule, la rime est riche — qui est censé abriter contre la pluie une Vierge qui sort d'un buisson. Du coup disparaîtraient « le cœur immaculé de Marie percé d'un glaive », les armes de Mgr Sourrieu et celles de Léon XIII, le saint Michel « *à la chevelure flottante, bardé comme un chevalier.* » Mais voyons, parlons sérieusement. Qu'ont à faire saint Michel et sa chevelure flottante, et Mgr Sourrieu et même Léon XIII et même le cœur immaculé de Marie avec le *rubus* victorin? Pendant qu'on y serait, on pourrait aussi enlever la colonne qui donne à Notre-Dame de l'Épine un faux air de Notre-Dame *del Pilar*, et sur le chapiteau de laquelle un buisson peut bien difficilement trouver à végéter. Mais ce sont là de simples *desiderata* d'archéologue et je ne me dissimule pas que, pareil au saint Jean-Baptiste du porche méridional de l'Épine, je prêche évidemment dans le désert.

Le grand portail est donc expliqué, l'autel principal est expliqué, ainsi que ses deux autels annexes. Arrivons au transept.

Dans sa partie nord se trouve un puits et la chapelle dite aujourd'hui de Sainte-Catherine et de Sainte-Agathe. Dans sa partie sud est la chapelle dite aujourd'hui de Saint-Jean-Baptiste.

Le vocable secondaire de Sainte-Agathe est certainement un vocable moderne. Il apparaît pour la première fois dans le procès-verbal de la visite épiscopale de 1727. Il a dû être introduit par les Minimes durant leur séjour à l'Épine, de 1624 à 1725. En tous cas, dans le Mémoire de 1629, rédigé par les Minimes, nous trouvons uniquement

le nom de sainte Catherine : « *La Chapelle de* SAINTE-CATHERINE, *dont est question, faisant une des aisles... du costé du septentrion, contient quarante-cinq pieds de longueur sur seize pieds de largeur.* » Or, il n'existait pas dans le Missel de Châlons, au début du XVe siècle, de prose spéciale en l'honneur de sainte Catherine. C'est en 1489 seulement, 50 ans après la construction de la chapelle de l'Épine, qu'on voit apparaître, dans le premier Missel châlonnais imprimé, une prose en l'honneur de cette sainte. Et quelle est cette prose? C'est la vieille prose qu'on trouve, dès le début du XIIIe siècle, dans le Missel de Saint-Victor : *Vox sonora nostri chori.*

La dévotion spéciale des chanoines victorins pour sainte Catherine s'explique d'elle-même. Ces chanoines d'autrefois étaient des savants et des virils. Ils étaient pour la plupart docteurs de l'Université de Paris et la bataille ne leur déplaisait pas. Aussi la vierge d'Alexandrie, tenant tête, et victorieusement, à cinquante docteurs, était un de leurs modèles préférés :

Quinquaginta sapientes
Mutos reddit et silentes ;

Cinquante pleins de sapience
Fait muez et tenir silence,

lui chantaient-ils à Châlons même, dans leur église victorine de Sainte-Catherine, car il existait à Châlons, avant 1272, une église victorine sous ce vocable. La chapelle de Sainte-Catherine à l'Épine correspond donc, elle aussi, à une antique dévotion victorine, importée à Châlons, et non à une antique dévotion châlonnaise.

Que dirai-je du puits? Nous lisons dans l'abbé Puiseux qu'il *est mentionné dès l'année* 1629, *et qu'il remonte vraisemblablement à la fondation même de l'église* (page 52). Hélas! si nous nous reportons au texte de 1629, nous verrons qu'il dit exactement le contraire de ce qu'on lui fait dire. En 1629 il n'existe pas de puits, et les Minimes s'engagent à en construire un si le curé de l'Épine leur abandonne la libre jouissance de la chapelle Sainte-Catherine. Les Minimes offrent en effet aux habitants de l'Épine et à Samuel Hacquin leur curé, « *la tradition d'une clef* » de cette chapelle; écoutons la suite : *sy mieulx n'ayment la leur laisser libre, moyennant qu'ils seront tenus de faire faire un puits en tel lieu qu'ils choisiront, pour la nécessité qu'on pourroit en avoir, en la dicte église*[1]. » Le puits de l'Épine est donc réellement *mentionné dès l'année* 1629, mais il est mentionné comme une chose qui n'existe pas et dont le besoin se fait sentir. Comment conclure d'un texte pareil que le puits *remonte vraisemblablement à la fondation même de l'église*? Je n'ai réellement pas de chance avec cette pauvre église de l'Épine, et c'est depuis la couronne de sa flèche jusqu'aux profondeurs de son puits qu'il me faut renverser ce qu'on appelle ses traditions.

Si donc le puits dit aujourd'hui « *Puits de la Sainte Vierge* » n'a rien à voir avec les victorins, s'il n'a rien à voir avec le symbolisme général de l'ancienne église, en est-il de même de l'autel dit aujourd'hui de saint Jean-

1. Je dois communication à mon ami, l'abbé Millard, de cet acte de 1629. Je l'en remercie ici une fois pour toutes.

Baptiste et situé dans la partie méridionale du transept?

Ce vocable de Saint-Jean-Baptiste est, (comme celui de Sainte-Agathe) un vocable moderne[1]. On a vu que les sculptures du porche méridional de l'Épine se rapportent à saint Jean-Baptiste et on a conclu que l'autel voisin de ce porche devait être primitivement dédié à ce saint. Or, si nous nous en référons au mémoire des Minimes de 1629, qu'y trouvons-nous? « *L'autre aisle qui est la chapelle Sainct Jean l'*ÉVANGÉLISTE, *du costé du midi, est de longueur de quarante-cinq pieds et seize pieds de largeur.* » Donc c'est à saint Jean l'Évangéliste et non à saint Jean-Baptiste que les victorins de Saint-Memmie avaient dédié l'autel de la partie méridionale du transept. La chose s'explique facilement, si l'on veut se rappeler ce que nous avons dit de leur dévotion envers ce saint. Or, le Missel de Châlons ne renferme, au début du XVe siècle, aucune prose spéciale en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste, et celle qu'on trouve dans l'édition de 1489 : *Johannes Jesu Christo multum dilecte virgo*, est la vieille prose notkérienne, qui se lit partout et n'indique aucun culte spécial. Par contre, le Missel victorin contient, en l'honneur de ce saint, une prose victorine, composée par Adam de Saint-Victor : *Gratulemur ad festivum*. L'autel de saint Jean l'Évangéliste, comme celui de sainte Catherine, indique donc bien plutôt une dévotion victorine qu'une dévotion châlonnaise.

Du portail méridional, voisin de l'ancien autel de saint Jean l'Évangéliste, il y a peu de choses à dire. Ce portail

1. Il apparaît seulement, comme le vocable de Sainte-Agathe, au procès-verbal de la visite épiscopale de 1727.

avec ses sculptures rappelle, d'après la tradition, l'emplacement d'une ancienne chapelle de Saint-Jean-Baptiste. C'est possible. Mais la tradition de l'Épine est loin d'être un guide impeccable : nous ne l'avons que trop vu. Quoi qu'il en soit, sur ce portail encore l'influence victorine va se montrer à nous. « *L'œil y distingue, non sans peine*, nous dit l'abbé Puiseux, page 41, *un écusson soutenu par deux anges et dont le champ porte, sculptés en relief, de chaque côté d'une croix, les instruments de la Passion. Les clous y sont seulement au nombre de trois. Au-dessus, les Anges tiennent d'une main la couronne d'épines.* » Or ces instruments de la Passion, sculptés de chaque côté d'une croix, se retrouvent sur un écusson suspendu au dessus d'Adam de Saint-Victor, à genoux devant la Vierge à l' « espinei », dans la curieuse gravure du *Grand Marial* victorin. Là aussi les clous sont — et doivent être — au nombre de trois. Quant à la couronne d'épines soutenue par les Anges, c'est la couronne à qui les victorins avaient consacré une prose spéciale : *Regis et pontificis*; c'est cette couronne à laquelle ils chantaient, dès le XIIIe siècle, dès sa triomphale réception, sous saint Louis, à la Sainte Chapelle :

Hanc cælorum rex portavit,
Honoravit et sacravit
Suo sacro capite;
In hac galea pugnavit,
Cum antiquum hostem stravit,
Triumphans in stipite [1].

1. Léon Gautier, première édition, II, page 501.

C'est cette couronne d'épines enfin que dans leur missel victorin de 1529 ils ont, à quatre reprises différentes, posée, avec une pieuse affectation; sur la tête de saint Victor leur patron, représenté d'ailleurs sous les traits du Christ. N'était-ce pas le Christ en effet qui était le premier des victorins, n'était-ce pas lui qui avait vaincu le monde et la chair en la personne de saint Victor :

Hunc in primo VICTOR *flore,*
Imo CHRISTUS *in* VICTORE
Sua VICIT *gratia;*
VICIT *carnem,* VICIT *mundum,*
VICIT *hostem furibundum,*
Fide VINCENS *omnia*[1].

Quand on ne possède pas ce symbolisme, il est impossible de comprendre l'église de l'Épine.

Nous avons expliqué le transept, nous avons expliqué le portail méridional; il nous reste à expliquer les autels des chapelles absidales, qui sont tous datés de 1542, et la petite logette du sanctuaire qui est datée de 1543.

Cette logette est une des curiosités de l'Épine. Didron disait d'elle avec raison : « *Je crois qu'il n'existe nulle part en France un monument analogue*[2]. » L'abbé Puiseux la décrit ainsi, p. 50 : « *Le sanctuaire renferme, à gauche de l'autel, un petit monument d'une remarquable élégance. C'est une sorte de grand reliquaire en pierre, une logette... ouvrant*

1. Misset et Aubry, *Les Proses d'Adam de Saint-Victor*, page 203.
2. *Annales archéologiques*, tome XXIV, p. 304.

sur le pourtour du collatéral. » Quel était anciennement l'usage de cette logette? On y plaçait, nous dit l'abbé Puiseux, les « *saintes reliques et rien autre chose.* » Voilà qui n'est pas prouvé, mais qui est catégorique. On y plaçait, nous dit l'abbé Barat, « *le saint Sacrement, les vases sacrés, les reliques des saints.* » Voilà qui n'est pas prouvé davantage, mais qui est tout aussi catégorique. L'abbé Puiseux et l'abbé Barat ne semblent pas avoir été fort documentés sur cette logette. Écoutons donc Mgr Barbier de Montault, dans l'*Art chrétien*, 1885, page 245. Il a écrit en effet, à propos de ce petit monument, des choses tout aussi catégoriquement affirmatives que celles qui précèdent, mais absolument opposées : « *C'est l'abri destiné primitivement à renfermer la statuette de la Vierge et où elle devra tôt ou tard faire retour.* » Or, que peut bien entendre Mgr Barbier de Montault par « primitivement » ? Car enfin l'église primitive existait entre 1212 et 1236; l'église actuelle était commencée en 1410; le chœur était achevé en 1439; le grand portail vers 1453 ; les chapelles absidales en 1524[1]. Et ce ne serait qu'en 1543 (la logette de l'Épine porte en effet cette date) qu'on aurait enfin pensé à construire pour la statuette de la Vierge « *l'abri destiné primitivement à la renfermer* ! » Au fond l'abbé Puiseux, l'abbé Barat et Mgr Barbier de Montault n'ont pas soupçonné la solution qui s'impose, celle qui va tout résoudre et qui est simple : Que se passait-il à Châlons, à Toussaints, à Saint

1. Et non en 1529, comme une faute d'impression me le fait dire, page 54.

Memmie en 1543, quand fut construite la logette de l'Épine? Quel rapport peut avoir cette logette avec les événements d'alors?

En 1543 (1544) la ville de Châlons était en grand émoi. Le 7 mars 1543 en effet le Conseil de la ville avait « *reçu une lettre du Duc de Guise qui annonçait la probabilité d'un siège* » par l'armée de Charles-Quint. « *Les mesures les plus énergiques furent prises et on démolit toutes les maisons des environs, le couvent des Trinitaires, les abbayes de Toussaints, (encore hors des murs), et de Saint-Memmie*[1]. » Mais, dira-t-on, n'est-ce pas étrange qu'à l'époque même où l'on démolissait Toussaints et Saint-Memmie, on ait construit la logette de l'Épine? Ce n'est pas étrange le moins du monde ; c'est au contraire on ne peut plus logique. L'Épine en effet était trop éloignée de Châlons pour nuire à sa défense. Elle devait même, comme les sanctuaires fameux d'alors, avoir reçu des belligérants, Impériaux et Français, une lettre de sauvegarde. Quoi qu'il en soit, on crut prudent de construire (puisqu'on était averti) un abri momentané, destiné à renfermer la statuette pendant la guerre. Cet abri, quand nous l'étudions aujourd'hui, semble beaucoup trop élevé, beaucoup trop large pour la statuette, et il l'est effectivement. Mais nous devons nous rappeler que cette statuette était alors entourée d'un buisson d'épines, avec lequel elle formait un tout[2]. Elle

1. E. de Barthélemy, *Histoire de Châlons*, p. 99. Le 16 mars 1543, avant Pâques, équivaut à 1544.

2. Les brisures de cette statue relatées par l'abbé Puiseux (page 59) « *à la main droite de la Vierge, à la tête et à la main gauche de*

nous est en effet encore représentée ainsi, au XVIIe, au XVIIIe siècle, dans l'image des Minimes et dans celle de ces Messieurs de Saint-Lazare. La logette de l'Épine n'est donc pas l'abri *primitif de la statue, l'abri où elle devra tôt ou tard faire retour.* » Elle fut par contre son abri momentané en 1543 (1544), à l'époque du fameux siège de Saint-Dizier et de la dévastation de Vitry. Les peintures qui la décorent indiquent d'ailleurs sa destination première.

En effet, le fond de cette logette est orné de peintures, dont ni l'abbé Barat, ni l'abbé Puiseux n'ont soupçonné l'importance. « *Dans l'intérieur*, dit l'abbé Barat, *est une figure de la Sainte Vierge, environnée d'anges et d'étoiles et peinte sur la muraille.* » C'est vague. « *On y voit*, dit l'abbé Puiseux, *une peinture représentant Notre-Dame de Bon Secours au milieu d'attributs divers.* » C'est plus vague encore. Qu'est-ce donc que cette peinture? N'est-elle pas victorine ? N'a-t-elle pas un rapport intime avec la dévotion spéciale des victorins, avec leur dévotion à la Vierge de l' « espinei », c'est-à-dire à la perpétuelle virginité de Marie et à son Immaculée Conception ?

La chose est hors de tout conteste. Ce que représente cette peinture n'est en aucune façon une Notre-Dame de Bon Secours[1], c'est une Vierge immaculée, et ses « *attributs*

l'Enfant Jésus », l'absence des pieds de la Vierge (page 59 également) ne peuvent-elles pas être ainsi logiquement expliquées? Comment croire en effet que tout cela résulte d'une chute pendant la révolution, et du fait qu'on aurait scié alors la statue au lieu d'agrandir sa cachette?

1. Malgré l'inscription du XVIIIe siècle qui y figure et qu'on

divers » sont simplement les attributs victorins de l'Immaculée Conception[1]. Nous allons le démontrer.

Ouvrons, pour cela le Missel de Saint-Victor publié en 1529 et étudions l'image qui orne l'office de la Conception. Nous voyons en haut Dieu le Père, avec cette inscription : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* Regardons ensuite la peinture de l'Épine, nous y retrouvons en haut Dieu le Père et l'inscription : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* Au-dessous de l'inscription est une Vierge sans Enfant Jésus, les mains jointes sur la poitrine, dans le Missel victorin. Au-dessous de l'inscription est une Vierge sans Enfant Jésus, les mains jointes sur la poitrine, dans la logette de l'Épine. Autour de cette Vierge, dans le Missel victorin, se trouvent, comme dit l'abbé Puiseux, des « attributs divers. » Or, ces attributs divers sont précisément les attributs de la perpétuelle virginité de Marie, les attributs de son Immaculée Conception. Je les transcris : *Electa ut sol; luna ut pulchra* (sic); *stella maris; porta cæli; sicut lilium inter spinas; oliva speciosa; turris David; plantatio rosæ; cedrus exaltata; floruit rosa Jesse; fons hortorum; speculum sine macula; puteus aquarum viventium; civitas Dei; hortus conclusus.* Voilà des attributs divers qui ne laissent pas d'offrir entre eux une certaine ressemblance. Or, si nous relevons ces attributs dans la peinture de l'Épine, nous trouvons :

devrait faire disparaître, ainsi que l'odieuse fenêtre qui déshonore ce ravissant petit édicule.

1. Ces attributs figurent déjà dès 1513 dans le livre de Josse Clictové sur *la parfaite pureté de la Vierge*, édité chez Henri Estienne.

Electa ut sol; pulchra ut luna; stella maris; rosa; oliva speciosa; porta cœli; templum Salomonis; lilium convallium; cedrus exaltata; turris Davidica; vas electum; puteus aquarum; civitas Dei; quasi palma; hortus conclusus. Évidemment donc, nous sommes en face des attributs de l'Immaculée Conception, tels qu'ils étaient compris par le Missel de Saint-Victor dans la première moitié du XVIe siècle, et l'endroit où nous les trouvons reproduits, à l'Épine, devait être l'endroit destiné à recevoir la statue de la Vierge à « l'espinei », non pas « primitivement » et d'une manière habituelle, comme l'a cru Mgr Barbier de Montault, mais à la date inscrite sur la logette elle-même, en 1543 (1544), lors de l'invasion de Charles-Quint.

Arrivons maintenant aux autels des chapelles absidales et à leurs vocables. Là encore nous allons retrouver l'influence victorine.

Ces chapelles ont été construites entre 1509 et 1524. L'une d'elles est devenue la sacristie. Mais quatre des cinq autels anciens subsistent, avec le nom du saint ou de la sainte à qui ils ont tous été dédiés en 1542. Ce sont : saint Jacques : *altare beati Jacobi;* saint Claude : *altare sancti Claudii*[1]; saint Nicolas : *altare sancti Nicolai;* saint Sébastien (autel détruit : la chapelle actuelle du tombeau);

1. On a changé, au XVIIIe siècle, le vocable de cet autel ; car dans le procès-verbal de visite dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, cet autel est dédié aux saints Pierre et Paul (1727). Je dois communication du procès-verbal de cette visite à mon ami, l'abbé Thibault, que j'en remercie ici.

et enfin, au chevet, sainte Marie-Madeleine : *altare beatæ Mariæ Magdalenæ.*

De sainte Marie-Madeleine et de saint Nicolas il est à peu près impossible de rien conclure. On les trouve en effet partout au Moyen-Age, et partout avec une prose spéciale : le *Congaudentes exultemus* pour saint Nicolas et le *Mane prima sabbati* pour sainte Marie-Madeleine. En l'espèce cependant, comment oublier que les victorins qui avaient à Châlons (nous l'avons vu), une église consacrée à sainte Catherine, en avaient une autre consacrée à saint Nicolas? Comment oublier encore qu'ils avaient (ou avaient eu) à Saint-Memmie une église de sainte Marie-Madeleine : *Ecclesia Sanctæ Mariæ-Magdalenæ quæ est in suburbio Sancti-Memmii, plurimum sæpe deprædata est.* (Grignon, page 11.) Les églises victorines de Saint-Nicolas, de Sainte-Catherine, de Sainte-Marie-Madeleine, à Châlons et à Saint-Memmie, peuvent et doivent être rapprochées des autels de sainte Catherine, de saint Nicolas, de sainte Marie-Madeleine dans l'église de l'Épine.

Pour saint Jacques, il n'existe aucune prose propre en son honneur dans aucun des Missels châlonnais. Par contre deux victorins, Guillaume de Saint-Lô et Jean de Toulouse ont attribué à Adam (et Léon Gautier a reproduit comme étant d'Adam) la prose : *Pangat chorus in hac die.* Comment et pourquoi cette prose spéciale à saint Jacques existait-elle à Saint-Victor et y était-elle considérée comme étant d'Adam? Je l'ignore. Il y a là, en tous cas, une curieuse constatation.

Mais voici saint Sébastien. Avec lui nous sommes à

l'abbaye de Saint-Victor. Car, sans répéter ici ce que nous avons dit à propos du portail de l'Épine, nous savons qu'Henri Boulanger, *Henricus Pistoris*, prieur de Saint-Victor, de 1411 à 1419, avait composé en l'honneur de saint Sébastien la prose : *Athleta Sebastianus*, qui se chantait exclusivement chez les victorins.

Quant à saint Claude, il nous conduit, lui aussi, à l'abbaye de Saint-Victor et dans la première moitié du XVI[e] siècle. En effet, le Missel victorin de 1529 contient, ajouté après coup, un office de saint Claude en vers : ce qui indique — puisqu'il est ajouté — un culte très récent, et — puisqu'il est en vers — un culte très spécial. J'en transcris ici l'*Introït* :

O Rex regum gloriæ
Qui Claudium hodie
Ad regnum deducis,
Fac nos ejus precibus
Tam votis quam vocibus
Sic tibi placere,
Ut datum pauperibus
Regnum in cælestibus
Possimus habere.

Cet office en vers et la prose : *Ad cæleste gaudium* qui s'y trouve, explique, en 1542, l'autel de saint Claude à l'Épine, comme la prose : *Laudes crucis* explique le Christ du grand portail et l'autel principal consacré à la Sainte-Croix; comme la prose : *Eligentis et electi* explique l'autel à saint Éloi; comme la prose : *Salve, Mater Salvatoris* (où se lit la strophe de la Vierge à l' « espinei ») explique l'autel à Notre-Dame de l'Épine. Tout se tient en

effet dans une église du Moyen-Age, et, comme l'a si bien dit M. Émile Mâle, dans la préface de son beau livre sur *l'Art religieux au* XIIIe *siècle* : « *Au Moyen-Age toute forme est le vêtement d'une pensée. On dirait que cette pensée travaille au dedans de la matière et la façonne. La forme ne peut se séparer de l'idée qui la crée et qui l'anime. Une œuvre du* XIIIe *siècle* » — j'ajoute : et du XIVe souvent, et du XVe quelquefois : l'église de l'Épine en est la preuve; — « *même quand l'exécution en est insuffisante, nous intéresse : nous y sentons quelque chose qui ressemble à une âme*[1]. »

C'est cette âme de l'église de l'Épine que j'ai cherché à pénétrer, à comprendre, à faire comprendre aux autres :

Spiritalis intellectus
Litterali fronde tectus
Prodeat in publicum[2].

Il me reste, pour la faire parler, cette âme, à expliquer le pèlerinage tout spécial qui a lieu dans cette église de temps immémorial et qui se continue aujourd'hui encore

1. Page 3. — Je dois ici dire un mot, un seul, des gargouilles de l'Épine. Il n'y a pas à se le dissimuler, elles sont lubriques. *Les saletés*, a imprimé Didron, *et les lubricités grondent* (quel style!) *à l'abside de Notre-Dame de l'Épine, élargies et gonflées par la sainteté du lieu* (!!). En réalité, d'après le symbolisme du Moyen-Age, l'église de l'Épine étant consacrée tout particulièrement à la Virginité perpétuelle de Marie, les vices qui devaient figurer à l'extérieur de cette église étaient les vices opposés à la virginité. Les artistes se sont donné libre, trop libre carrière. Ils y ont mis les animaux obscènes, la truie, la chèvre, le chien, etc., et des scènes sur lesquelles il est inutile d'insister. Les gargouilles les plus suggestives ont d'ailleurs été mutilées, mais ce qu'il en reste suffit à démontrer, par opposition, la vérité de ma thèse.

2. Misset et Aubry, *Les Proses d'Adam de Saint-Victor*, page 194.

sans qu'on en comprenne la vraie signification. Une fois de plus nous allons voir tout s'illuminer aux rayons symboliques de l' « espinei » victorin, tout s'expliquer par le culte des victorins pour la parfaite pureté de Marie.

« *L'église de Notre-Dame de l'Épine*, a écrit l'abbé Barat, page 144, *a cela de particulier, parmi tous les lieux de pèlerinage dédiés à Marie : c'est que ses deux fêtes principales, l'Assomption et la Nativité, y sont presque exclusivement réservées aux petits enfants. Depuis sa fondation, chaque année, à l'époque de ces deux grandes solennités, on en amène de toutes parts un très grand nombre à l'autel de Marie; les uns conduits uniquement par la piété de leurs parents; les autres parce qu'ils ont été mis pour un certain temps sous la protection de la Sainte Vierge.* » Et plus loin : « *C'est un spectacle émouvant que cette fête des petits enfants, lorsqu'on les voit, ordinairement au nombre de trois à quatre cents, tous vêtus de blanc ou de bleu, tous ayant un cierge allumé, être bénis solennellement avant l'office, accompagner la procession qui se fait exclusivement pour eux, venir ensuite au moment de l'offrande, au pied de l'autel, renouveler leur consécration.* » Ces enfants « consacrés » à la Vierge au buisson et à cause de cela « voués » au blanc, pourquoi donc sont-ils voués au blanc? Pourquoi donc viennent-ils à l'Épine aux dates du 15 août et du 8 septembre?

Ils sont voués au blanc, dira-t-on, parce que le blanc est la couleur de la Vierge. Ce n'est pas là une réponse, car point ne serait besoin de les amener à l'Épine pour leur faire prendre et porter ce costume. Le fait de venir à l'Épine

pour être voué au blanc a une raison plus spéciale que nous allons exposer. Quel était donc, en effet, le costume des victorins? Ils portaient, même lorsqu'ils se livraient (selon leur règle) à un travail manuel, même quand ils cultivaient la terre, car ils la cultivaient, un long surplis de couleur blanche, qui leur tombait jusqu'aux pieds : *superpellicium novum, candidum et talare;* c'était pour eux l'image de la vie nouvelle qu'ils avaient embrassée, de leur pureté vouée à Dieu et de leur persévérance dans leur sainte vocation : *quod repræsentet vitæ novitatem, munditiæ candorem, finem perseverantiæ.* Jusqu'à quelle date les victorins de Saint-Memmie ont-ils porté ce long surplis? Je l'ignore. Mais leurs voisins, les victorins de Saint-Rémy de Reims le portaient encore au XVIIe siècle[1]! Or, ce long surplis blanc, symbole de la pureté, est l'origine du costume blanc que les petits Champenois s'engagent encore aujourd'hui à porter en l'honneur de la Vierge à l' « espinei », en l'honneur de la virginité perpétuelle de Marie. Ils étaient jadis de ce fait, agrégés, pour ainsi dire, dès leur enfance, à l'ordre des chanoines de Saint-Victor, ils étaient de petits victorins, et, dans la mesure du possible, ils en portaient le costume blanc. Qui soupçonne ces choses aujourd'hui?

Mais pourquoi venaient-ils et viennent-ils encore en procession à la Vierge du « buisson » le 15 août et le 8 septembre, à l'Assomption et à la Nativité? — La réponse est facile :

C'est dans une prose victorine de l'*Assomption* qu'on

1. Bibl. Nat., ms. 14375, p. 69.

lit cette strophe d'Adam qui résume, je l'ai dit, la dévotion spéciale des victorins à la Vierge :

Virgo fuit ante partum
Et dum parit et post partum,
Virgo mente, corpore.

C'est dans une autre prose victorine de l'*Assomption* qu'on lit la strophe d'Adam sur le « bouchon Sinaï » :

Super vellus ros descendens
Et in rubo flamma splendens
(Neutrum tamen læditur),
Fuit Christus carnem sumens,
In te tamen non consumens
Pudorem dum gignitur[1].

Ne voit-on pas là pourquoi on amène à l'Épine, le jour de l'Assomption les petits enfants « voués »? Ne voit-on pas également pourquoi l'Assomption est la fête patronale de l'Épine? Car enfin, il est étrange (y a-t-on jamais réfléchi?) que la tradition nous donne le 24 mars comme date de l'Apparition, et qu'au lieu de mettre à cette date leur fête patronale, les curés de l'Épine l'aient fixée au 15 août! Cela démontre qu'anciennement, avant le contre-sens de Samuel Hacquin, du temps des victorins, la date du 24 mars ne signifiait rien pour les curés de l'Épine et que la tradition du miracle est controuvée.

Mais pourquoi amène-t-on à l'Épine les enfants « voués », non seulement le 15 août, mais encore le 8 septembre, fête de la Nativité?

1. Cf. pages 26 et 33.

La réponse est aussi facile.

C'est qu'on lit, dans la prose victorine de la *Nativité*, la strophe si caractéristique :

Salve, Verbi sacra parens,
Flos de spina, spina carens,
Flos spineti gloria.

Le pèlerinage à l'Épine des enfants voués, le costume blanc qu'ils y promettent de porter, la double date de ce pèlerinage, tout s'explique par les anciennes traditions de Saint-Victor, et ne s'explique pas autrement.

Mais, dira-t-on : Est-ce que la légende d'une statue de la Vierge, trouvée par un berger dans un buisson d'épine, est une légende victorine particulière à Châlons-sur-Marne? Est-ce qu'elle n'existe pas à vingt endroits en France? Alors, comment se fait-il qu'à Châlons seulement cette légende ait provoqué l'érection d'un monument unique? Pourquoi à Châlons plutôt qu'ailleurs?

La légende victorine de l'Épine se retrouve, je le reconnais, non pas à vingt endroits, mais à cent endroits en France. Les Notre-Dame miraculeuses[1] qui se réclament de cette légende sont en effet innombrables. Partout nous trouvons un agneau, nous trouvons un buisson, nous trouvons un berger qui, lui, trouve une statue de la Vierge. Cela fait vraiment trop d'inventions, trop de statues, trop de bergers, trop d'agneaux, trop de

1. Ces Notre-Dame peuvent être miraculeuses, en ce sens que Dieu exauce ceux qui les prient avec foi. Elles le sont encore en ce sens qu'elles sont des reproductions, des fac-similés, de la Vierge miraculeuse de Saint-Victor.

buissons! Cette multiplicité de légendes identiques est précisément ce qui doit nous mettre en défiance, si nous avons un peu de sens critique, contre chaque légende en particulier. Les buissons d'épine, qui jadis servaient de bornes, dans nos pays du moins, aux voies romaines et aux champs, qui couvraient les « plous » et remplaçaient les sapins, ne pouvaient pourtant pas fourmiller de Vierges en pierre ou en bois, tombées du ciel ou de je ne sais où, et trouvées invariablement par des bergers dont ces « inventions » auraient constitué une sorte de spécialité, une manière de grâce d'état. Je n'ai ni le temps ni le goût d'étudier chaque cas en particulier. Mais l'étude que je viens de faire, tout en se rapportant exclusivement à la plus célèbre de ces légendes, à celle de Notre-Dame de l'Épine, près Châlons-sur-Marne, éveillera, j'en suis sûr, la perspicacité de plus d'un érudit local, et lui fera découvrir un symbole — souvent victorin — là où la naïveté ignorante des foules voit une invention miraculeuse.

Reste à trouver la raison pour laquelle la Vierge à l'« espinei » a provoqué la construction à Châlons d'une merveilleuse église absolument victorine. Point n'est besoin d'être grand clerc pour la découvrir.

N'est-ce pas à Châlons, en effet, que les victorins avaient été fondés? N'est-ce pas à Châlons que le roi Louis VI, « *entouré des archevêques, des évêques, des comtes et autres dignitaires de son royaume* », avait reconnu officiellement, en 1113, à la demande de Guillaume de Champeaux, évêque élu et non sacré encore, l'ordre des

chanoines de Saint-Augustin, réforme de Saint-Victor[1]? Ce sont là des faits que nous oublions trop, mais que les victorins n'oubliaient pas. Je n'en veux qu'une preuve. Je la tire des premières lignes de « *La fondation, progrès et antiquités de l'Abaye royale de Sainct Victor lès Paris, ordre des chanoines réguliers militans sous la règle de S. Augustin, colligés par le réverant père Picart, chanoine régulier de la dicte Abaye.* » Voici en effet le commencement de cet ouvrage, extrait du manuscrit 14660, fonds latin, Bibliothèque Nationale[2] : « *L'Abaye de S. Victor fut fondée l'an* 1113 *par Louïs sixième, roy de France, dict le Gros; la dicte fondation fut faicte, ou ratifiée par luy à Châlons en Champagne, ou sur Marne, ce qui se cognoit par le mot latin Catalauni, qui est le nom de la dicte ville sur Marne, à la differance de Chalons-sur-Saône, ou en Bourgogne, qui se dict en latin Cabilonium.* » N'y-a-il pas dans ce fait historique, rapproché de tout ce qui précède, une explication lumineuse de l'érection, près Châlons, d'une église victorine?

Mais il existe en Champagne, peut-être plus qu'ailleurs, des érudits qui cherchent le fin du fin. Ils me diront : « Vous expliquez bien la construction, à Châlons, d'une église victorine, fondée par les victorins de Toussaints et

1. *Convenientibus in unum* CATALAUNI *archiepiscopis, episcopis, comitibus et cæteris regni nostri opimatibus, communi omnium assensu definivimus quatenus prædicti canonici de grege suo vel de alia ecclesia, quem vellent sibi abbatem eligerent... Actum* CATALAUNI, *in palatio publice.* — Charte de Louis VI.

2. P. 146.

de Saint-Memmie, à l'endroit où leur ordre prit officiellement naissance. Vous expliquez bien pourquoi le miracle victorin de la Vierge à l'« espinei », de la Vierge qui avait souri à Adam, vers 1160-1170, a provoqué, à Toussaints et à Saint-Memmie, une dévotion spéciale et motivé la construction d'une première église vers la fin du XII[e] siècle. Mais pourquoi les victorins ont-ils construit cette église primitive à Melette, et non à Châlons même? »

D'abord, ni Saint-Memmie, ni Toussaints n'étaient à Châlons même. Saint-Memmie était alors où est aujourd'hui le Petit-Séminaire, c'est-à-dire hors de Châlons. Toussaints était alors, non pas où est aujourd'hui l'École des Arts, mais « en l'Isle », c'est-à-dire hors de Châlons. La coexistence aux portes de Châlons de deux abbayes du même ordre dont l'une (Toussaints) avait la supériorité numérique, dont l'autre (Saint-Memmie) avait la supériorité hiérarchique, ne fut peut-être pas sans exercer quelque influence sur l'emplacement à choisir. Or, à huit kilomètres environ de Toussaints et de Saint-Memmie, à la distance d'une promenade monastique, existait un village nommé Melette, qui avait un curé victorin et une église dédiée à saint Léger[1]. Est-ce qu'une église dédiée à saint Léger offrait, au XII[e]-XIII[e] siècle, un attrait pour des victorins?

Elle en offrait un très grand. Le roi Louis VI, en même temps qu'il avait donné aux victorins la croix de saint Éloi, leur avait donné également l'œil de saint Léger,

1. C'était, avec Mairy, le seul village qui eût une église sous ce vocable dans l'ancien diocèse de Châlons.

qui faisait partie, lui aussi, de ce qu'on appelait la chapelle des rois de France. Les Bollandistes et les *Antiquités de Saint-Victor* parlent longuement de cette relique célèbre, qui semble avoir eu pour reliquaire une grosse pierre précieuse en forme d'œil. Les victorins chantaient en son honneur une prose composée par Adam : *Cordis sonet ex interno.* Cet œil de saint Léger était invoqué, selon la spiritualité d'alors, pour les maladies de la vue, pour la cécité spirituelle et même corporelle : « On arrache, lisons-nous dans la prose même d'Adam, on arrache les yeux du vénérable prélat, et ces yeux vont devenir le salut des aveugles ; on y enfonce des vrilles et ils vont rendre la lumière aux yeux plongés dans les ténèbres :

Venerando præsuli
Eruuntur oculi
Cæcis profuturi ;
Fodiuntur terebris
Aliorum tenebris
Lumen reddituri[1]. »

Les victorins de Saint-Memmie et de Toussaints étaient donc portés, par leur piété même, à diriger fréquemment leurs promenades monastiques du côté de Melette où ils trouvaient, comme curé, un de leurs confrères, et, comme patron, un de leurs saints préférés. Nous savons d'ailleurs, par l'abbé Puiseux[2], qu'*il y avait à Melette un pèlerinage*

1. Léon Gautier, *Adam de Saint-Victor*, première édition, II, p. 247.
2. P. 21, note 1.

à saint Léger. » Nous savons en outre qu'il existait encore, à l'Épine même, lors de la visite épiscopale de 1727, une « *relique du bois de la vraie croix, enfermée dans une petite croix d'argent, portée par une petite statue d'argent représentant saint Léger*[1]. » Or, à proximité de l'église victorine de Saint-Léger de Melette, sur le chemin de ce village à Saint-Memmie par le bois du Bauchet[2], s'élevait une colline de cent cinquante mètres, d'où l'on domine le pays à une très grande distance et qui est, aujourd'hui encore, le plus joli point de vue des environs de Châlons. C'était, si l'on veut me permettre une expression mystique du temps, une sorte de Mont Horeb tout indiqué pour y placer un « bouchon Synaï », un « espinei » de Moïse. Les victorins y firent-ils construire eux-mêmes un petit oratoire? Utilisèrent-ils, comme le veut la tradition, une petite chapelle préexistante appartenant aux religieux de Saint-Jean de Laon, et qui (si nous en croyons E. de Barthélemy)[3] leur aurait été cédée en l'année 1150? — En tous cas, ils y placèrent une Notre-Dame de l'Épine, à l'époque du miracle de la Vierge à l' « espinei. » Les victorins de Toussaints et de Saint-Memmie commencèrent

1. Archives de Châlons, G. 105. Communication de M. l'abbé Millard et de M. l'abbé Thibault.

2. Ce bois fut donné aux victorins de Saint-Memmie en 1274.

3. Notes historiques et archéologiques sur Courtisols, 1881, p. 24. « *En 1150, l'abbé Barthélemy y ajouta le don de la chapelle de la ferme de l'Épine.* » En 1150 l'abbé de Saint-Jean de Laon se nomme Baudoin ou Roger et non Barthélemy. Faut-il lire : l'*évêque* de Châlons, Barthélemy? Peut-être. Mais que conclure d'un renseignement aussi imprécis?

le pèlerinage ; les paroisses victorines de Châlons, puis les paroisses victorines des villages voisins suivirent Saint-Memmie et Toussaints. Les legs arrivèrent alors. De quelles paroisses ? — De paroisses victorines ! Henri de Courtisols qui fit le premier legs connu (1212-1236) était d'un village où il y avait un victorin : le curé de Melette lui-même [1]. Pernette la Belle, qui fit le second legs connu (samedi saint, 1404), était de Sarry qui avait un curé victorin. Me Nicolas le Larnier, qui fit le troisième legs connu (1404 également) et Domengin d'Arzillière qui fit le quatrième (1405), étaient l'un et l'autre curés de Châlons où il existait deux abbayes et trois paroisses victorines [2] ; l'un d'eux même, Me Nicolas le Larnier était précisément curé d'une de ces paroisses, celle de Sainte-Catherine. Tout est donc victorin à l'Épine, la flèche, le grand portail, les deux porches secondaires, le grand autel, les autels du jubé, les autels du transept, la logette, les autels de l'abside, le pèlerinage d'enfants, ses deux dates, l'emplacement choisi pour construire l'église, les premiers legs reçus, etc. On ne comprend rien si l'on n'admet pas l'influence victorine. On comprend tout, même les moindres détails (je ne parle pas du puits des Minimes !) une fois cette influence admise.

1. « *La commune de Courtisols était divisée en sept cantons; Melette était le septième.* » Puiseux, p. 6, note.

2. Voir pour ces quatre testaments, Grignon, *Revue de Champagne et de Brie*, 1884, p. 64. Puiseux les cite, p. 4, note 1.

*
* *

J'ai fini. — Ce n'est pas sans un certain serrement de cœur que j'ai dû attaquer, plus ou moins directement, dans une question libre, je tiens à le répéter ici, les opinions de tels de mes maîtres et de tels de mes amis. Mais la vérité a des droits supérieurs et nous avons le devoir de ne pas la tenir cachée quand nous l'avons découverte : *Veritas nihil erubescit, nisi solummodo abscondi.* Évidemment d'aucuns diront que j'ai détruit le pèlerinage de l'Épine. Tel n'est pas mon avis. Je ne l'ai pas détruit, je l'ai reconstruit. Il y aura toujours d'ailleurs, il pourra toujours y avoir des pèlerins qui se feront gloire de croire, envers et contre tout, à un miracle, à une apparition, à un buisson d'épine en bois, qu'un vrai feu n'a pas brûlé, et au pied duquel on a trouvé une statue en pierre. Ceux-là continueront à marcher pieusement derrière les deux bergers de Courtisols et de Melette, derrière l'évêque de Châlons, *Carolus* ou *Ludovicus*, à leur choix, et affirmeront un miracle qu'ils ne peuvent placer à aucune date, ni appuyer d'aucun témoignage ancien. A leur tête viendront Samuel Hacquin avec ses trois contre-sens, les Minimes avec leur *icŏnem*, Baugier avec son dubitatif « on prétend », et surtout l'abbé Barat, avec son étonnant petit livre, d'où j'extrais le passage suivant qui révèle tout un état d'âme : *Plusieurs personnes nous avaient prié d'établir solidement l'authenticité de l'événement du buisson de l'Épine. Nous*

croyons que c'est chose inutile et superflue. S'il est vrai qu'il n'y a pas d'effet sans cause, notre majestueuse église est là, constatant qu'il a dû se passer quelque chose d'extraordinaire dans cette plaine élevée. Les deux ou trois mille habitants de Courtisols, ceux de Melette et de la Croisette... n'étaient pas sans doute gens à qui on pût, même au XV[e] *siècle, appliquer le proverbe italien :* « *Dar lucciole per lanterne*[1]. »

Tous ceux à qui ce raisonnement primitif suffira, tous ceux qui seront certains, en s'y ralliant, de ne point prendre (je traduis littéralement) des vers-luisants pour des lanternes, tous ceux enfin qui auront peur d'être perdus par la science critique, chanteront résolument :

Du Paradis
Tu descendis
Sur notre terre,
O mère !

et ils ne seront jamais embarrassés pour trouver, parmi eux, un chanoine à l'âme candide qui affirmera bien haut la foi de ses pères, et un autre chanoine à la plume aimable qui félicitera chaudement son éloquent confrère de sa vigoureuse affirmation[2].

Seulement à côté de cette procession dont je ne ferai point partie, s'en déroulera une autre où je réclame ma place. En tête viendra saint Augustin avec son texte d'où

1. Pages 122-123.
2. Cf. *Semaine religieuse de Châlons*, mai 1902 : Compte rendu, par M. le chanoine Lucquin, du discours de M. le chanoine Gaumont au pèlerinage annuel de l'Épine.

tout procède : *Spinosum populum Judæorum significabat rubus quo Moyses mittebatur.* Derrière lui viendront Louis VI, roi de France, et Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons où fut fondé l'ordre des chanoines de Saint-Augustin, réforme de Saint-Victor ; puis Hugues, Richard, Adam de Saint-Victor à qui sourit la Vierge à l' « espinei » ; puis Yves de Saint-Memmie, avec les anciens victorins de Saint-Memmie et de Toussaints, de Chatrices, de Chantemerle, de Vertus, de Saint-Martin d'Épernay et de Saint-Denys de Reims : parmi ces derniers sera Pierre Riga. Puis viendront Charles VII et Louis XI, avec leur oncle et beau-frère, René de Bar, et son « Buisson ardent d'Aix; » puis les curés victorins de Saint-Nicolas, de Sainte-Catherine, de Saint-Sulpice de Châlons ; puis les prieurs victorins du Mont-Saint-Michel, de La Veuve, de Matougues, de Saint-Nicolas d'Oger, du Mesnil-sur-Oger [1], d'Ante-et-Sivry ; puis les nombreux petits curés de campagne, à la présentation d'abbayes victorines, c'est-à-dire : Saint-Martin et Saint-André de Saint-Memmie, Bierges, Coolus, Compertrix, Conflans, Villers-aux-Corneilles, Saint-Gibrien, Mutigny-la Chaussée, Moncetz, Sarry, Saint-Martin de Juvigny, Poix, Melette, Faux-sur-Coole, Vésigneul, Songy, Cheppes, Haussignémont, Favresse, Changy, Merlaut, Outrepont, Bassu, Saint-Cheron, Giffaumont [2], Orconte, Frignicourt,

1. E. de Barthélemy, *Diocèse ancien*, admet deux prieurés distincts. Louis Grignon semble indiquer un seul prieuré.

2. Dépendant des victorins de Saint-Étienne de Troyes.

Larzicourt [1], Matignicourt, Bussy-le-Repos, Somme-Yèvre, Saint-Hilaire et Moivre, Passavant, Élise et Daucourt, Dampierre-le-Château, Auve et Saint-Mard-sur-Auve, Dommartin-sur-Yèvre, Coizard, Coligny, Clamenges, Écury-le-Repos, Lenharrée, Férébrianges, Saint-Aignan de Fère-Champenoise, Gourgançon, Rouffy, Renneville et Saint-Martin de Vertus [2]. Et cette longue théorie victorine, (qui explique si naturellement l'église de l'Épine et son vénérable pèlerinage), précédera l'évêque de Châlons, l'évêque qui viendra tôt ou tard, et qui aura le courage de supprimer des leçons du Bréviaire qui ne tiennent pas debout, et de faire chanter à Notre-Dame de l'Épine le seul cantique qui lui convienne, l'admirable prose d'Adam de Saint-Victor :

Salve, Verbi sacra parens,
Flos de spina, spina carens,
Flos spineti gloria;
Nos spinetum, nos peccati
Spina sumus cruentati,
Sed tu spinæ nescia !

1. Dépendant des victorins de Saint-Loup de Troyes et de Saint-Léon de Toul.

2. J'ai extrait cette longue liste du *Diocèse de Châlons en* 1405, édité par Louis Grignon, 1892. — Il conviendrait d'y ajouter les paroisses suivantes des anciens diocèses de Troyes, Soissons et Reims, rattachées aujourd'hui au diocèse de Châlons : Épernay (Notre-Dame), Marcilly, Brugny, Cramant, Flavigny, Montmirail (prieuré), Le Breuil, Soilly, Ablois-Saint-Martin, Fleury-la-Rivière, Mardeuil, Joiselle, Neuvy-l'Abbesse, Potangis, Villeneuve-la-Lionne, Morsains, Le Gault, Lachy, Bouy, Vaudemanges, Berzieux et Vienne-la Ville.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le rythme du vers saturnien. Réponse à M. LOUIS HAVET. Paris, H. CHAMPION, 1881, in-8. *Epuisé.*

Essai philologique et littéraire sur les œuvres poétiques d'ADAM DE SAINT-VICTOR. Paris, H. CHAMPION, 1881, in-8. . . . . . 5 fr.

Thesauris hymnologicis hactenus editis supplementum amplissimum, e libris tam manuscriptis quam impressis eruerunt notulisque illustraverunt E. MISSET et J. WEALE. — Pars I. Prosæ quæ apud DANIEL MONE, NEALE, L. GAUTIER, SCHUBIGER, WACKERNAGEL, MOREL et KEHREIN non reperiuntur. Paris, WELTER, 1888-1901, grand in-8, ... 100 fr.

Jeanne d'Arc Champenoise, étude critique sur la véritable nationalité de la Pucelle, d'après les documents officiels de son époque, et les plus récentes publications. Paris, H. CHAMPION, 1895, in-8. *Ne se vend plus séparément.*

Première réponse à M. l'abbé L'Hote, professeur au grand séminaire de Saint-Dié. Paris, H. CHAMPION, 1895, in-8 . . . . . 1 fr.

Réponse à M. Poinsignon, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. Paris, H. CHAMPION, 1895, in-8 . . . . 1 fr. 50

Deuxième réponse à M. l'abbé L'Hote, professeur au grand séminaire de Saint-Dié. Paris, H. CHAMPION, 1895, in-8. . . . . . 1 fr. 50

Un contre-sens ou la Croix de Lorraine dans la Basilique de Domremy. Paris, H. CHAMPION, 1896, in-8. . . . . 1 fr.

Un double contre-sens, ou le prétendu blason de Jeanne d'Arc et sa prétendue devise : Vive labeur. Paris, H. CHAMPION, 1897, in-8. . . . . 1 fr. 50

Petite réponse d'un Champenois à trois Lorrains. Paris, H. CHAMPION, 1897, in-8. . . . . 2 fr.

Réponse à M. Charles Petit-Dutaillis, professeur à la Faculté de Lille. 1898, in-8. *Non mis dans le commerce; sera envoyé franco sur demande à l'auteur.*

La nationalité de Jeanne d'Arc et celle de saint Pierre Fourier. Paris, H. CHAMPION, 1898, in-8. . . . . 1 fr. 50

Un Missel spécial de Constance, œuvre de Gutenberg, avant 1450. Paris, H. CHAMPION, 1899, in-8. . . . . 1 fr. 50

Réponse à Sa Grandeur, Monseigneur Turinaz. Deuxième édition, augmentée d'une préface. Paris, H. CHAMPION, 1899, in-8 . . 1 fr. 50

Les proses d'Adam de Saint-Victor. Texte critique et musique originale, en collaboration avec M. PIERRE AUBRY, archiviste paléographe. Paris, 1901, grand in-4, avec fac-similé . . . . 30 fr.

Un enfant de la Savoie, arpenteur et deux fois pape, 359-1276, simple rapprochement de dates, etc.... à Mgr Turinaz. Paris, H. CHAMPION, 1901. *Retiré du commerce et épuisé.*

Réponse à une leçon de version latine du défenseur de Mlle Lecoanet. Paris, H. CHAMPION, 1901 . . . . 1 fr.

On peut se procurer les dix brochures relatives à la nationalité champenoise de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire la collection complète au prix de 10 francs, chez l'Auteur, 11, rue Beudant, Paris.

